

TIZI OUZOU POISSONS MORTS AUX BARRAGES D'IRRIGATION

Les explications du DSA

Page 3.



MOKRANE DJOUDER
DIRECTEUR DES RESSOURCES
EN EAU DE TIZI-OUZOU

«La responsabilité humaine y est, dans les catastrophes»

Page 2.

BARBACHA ROUTE FERMÉE, ÉCOLES BOUDEES ET GRÈVE GÉNÉRALE AU CHEF-LIEU

COLÈRE CONTRE LES ÉLUS ET LES RESPONSABLES

Le chef-lieu de Barbacha, dans la wilaya de Béjaïa, a vécu hier une journée marquée par une large protestation populaire qui a touché plusieurs secteurs, notamment le commerce, l'éducation... La ville a été paralysée par une grève générale. *Page 5.*

MANIFESTATIONS CONTRE LE SYSTÈME MALGRÉ LES EXAMENS

Les étudiants toujours là !

Page 4.



FAF LE NOUVEAU SYSTÈME DE COMPÉTITION ADOPTÉ HIER



La Ligue 1 à 18 clubs désormais

Page 24.

AÏN EL HADJAR

La RN18 de nouveau bloquée par des protestataires

Page 5.

TICHY

Un réseau de prostitution démantelé

Page 5.



Max: 30
Min : 21



Max : 34
Min : 20



Max : 33
Min : 20



Max : 30
Min : 19

JS KABYLIE Cherif Mellal va saisir la FAF et la CAF

«ON DEMANDE DE LA SÉCURITÉ À CONAKRY»

Le président de la JSK, Cherif Mellal, est très content de la victoire de son équipe face au Horoya Conakry en Ligue des champions d'Afrique.

Joint par nos soins, le chairman kabyle est revenu sur le match de samedi dernier et nous a confié ses impressions et ses appréhensions sur la manche retour qui se jouera en Guinée le 29 septembre prochain. Il a également abordé le prochain match face au CRB et la convocation de quatre joueurs de la JSK en équipe nationale des locaux. D'emblée, Mellal dira : «Nous sommes contents de cette victoire réalisée lors de ce match aller face au Horoya Conakry. On a joué avec la ferme intention de gagner et c'est ce qu'on a fait. Je pense que le score de deux buts à zéro est un bon résultat, même si on pouvait gagner cette rencontre par un score plus large. On a réalisé l'essentiel lors de cette manche-aller et on fera tout pour confirmer lors de la rencontre retour qui se jouera en Guinée». Le président de la JSK semble prendre très au sérieux les déclarations des dirigeants de Horoya qui n'ont pas apprécié la défaite lors du match aller et qui ont promis de tout faire pour arracher la qualification. Le président kabyle a déclaré qu'il allait saisir la FAF pour que celle-ci saisisse la CAF, afin de demander la sécurité lors du match retour : «Les dirigeants de Horoya n'ont pas accepté la défaite alors que nous avons gagné le match sur le terrain. L'arbitre nous a même privés



d'un penalty valable et nous n'avons rien dit. Je vais saisir la FAF pour saisir la CAF pour demander la sécurité lors du match retour qui se jouera à Conakry», a-t-il assuré. Alors que SUR le site officiel de la ligue du football professionnel le match JSK - CRB, rentrant dans le cadre de la 5ème journée, est programmé pour le mardi 24 septembre, le président de la JSK affirme quant à lui que cette rencontre se jouera le 23 septembre : «On m'a informé que le match face au CRB se jouera le lundi 23 septembre pour que nous puissions partir à temps en Guinée pour le match retour de la ligue des champions. Et je ne sais

pas quelle date on a mis sur le site de la ligue», a-t-il assuré. À propos du match face au CRB, Mellal dira : «On accueillera le CRB sur notre terrain et on doit faire le plein lorsqu'on joue à domicile. On fera tout pour gagner cette partie pour bien préparer le match retour de la ligue des champions».

«Avoir quatre joueurs en EN A' est une bonne chose»

Quatre joueurs de la JSK ont été convoqués pour le stage des joueurs locaux qui a débuté hier, à savoir le portier Benbot, le milieu

Addadi et les deux attaquants Hamroun et Bensayah. Interrogé à ce sujet, Mellal s'est contenté de dire : «La convocation de ces joueurs est une bonne chose. Ils affichent une belle forme et leur convocation est méritée». Pour clore la discussion, le président kabyle a tenu à rendre hommage aux milliers de supporters venus soutenir l'équipe face au Horoya Conakry : «Nous les remercions infiniment d'être venus en masse pour encourager l'équipe. On leur demande de demeurer toujours aussi mobilisés et présents et inshallah la JSK réalisera de belles choses».

M. L.

JSM Béjaïa

Les supporters chargent les joueurs

La dernière défaite essuyée par la JSMB en terre Saïdienne sur le score d'un but à zéro, la seconde de suite, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase pour un grand nombre des supporters du club phare de la Soummam qui n'ont pas manqué la séance de reprise des entraînements d'avant-hier soir pour s'adresser directement aux joueurs. Ils leur ont reproché «ce début raté du championnat et de ne penser qu'à l'argent». Ils ont été jusqu'à leur exiger les trois points du prochain match à domicile contre la JSM Skikda. La séance, qui a été retardée d'environ une heure, a d'ailleurs failli ne pas avoir lieu, n'était-ce l'intervention salutaire de quelques sages, à leur tête le nouveau coordinateur technique de l'équipe, Séghir Bezouir, qui ont calmé les esprits. Cette sortie musclée des amoureux du club a eu le mérite de secouer les camarades de Khezri qui ont promis de tout faire pour gagner samedi prochain face à la JSMS. Les dirigeants du club présents sur place furent eux aussi unanimes à dire que «le temps est venu pour mettre un terme à cette série de résultats négatifs». M. Bouledjeloud, que nous avons accosté, nous dira : «Pour être honnête, je dois dire que le parcours réalisé jusque-là était quelque peu prévisible, vu notamment des problèmes administratifs que vit le club. Mais nous avons tous espoir qu'une nouvelle ère sera entamée dès ce samedi pour aider notre équipe à amorcer son envol dans ce championnat. Les joueurs ont été payés dernièrement et même la prime du match nul de Boussaâda leur a été versée à temps. Nous attendons à présent leur réaction face à la JSMS pour remettre l'équipe sur orbite». Soulignons enfin que cette première séance de la semaine, qui fut dirigée par le DTS du club, Saïd Benmouhoub, a connu cinq absences pour diverses raisons. Il s'agit de Niati, Hicham Mokhtar, Allali, Guenina et Zenasni. B Ouari.

FAF Le nouveau système de compétition adopté hier

La Ligue 1 passera à 18 clubs

À l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football (FAF) qui s'est tenue hier matin, au CTN de Sidi-Moussa, les membres de l'AG ont adopté à l'unanimité la proposition de la FAF d'augmenter le nombre d'équipes en Championnat de Ligue 1 de 16 à 18 clubs. A cet effet, à partir de la saison prochaine, le Championnat de la Ligue 1 sera composé de 18 équipes, alors que le Championnat de la Ligue 2 ne sera plus professionnel et sera composé de deux groupes de 16 équipes. Concernant les modalités d'accession et de

rétrogradation, les membres de l'AG ont voté pour la rétrogradation de deux clubs de l'élite et l'accession de quatre clubs de la Ligue 2 pour parvenir à une Ligue 1 de 18 clubs. Cette adoption rentre dans le cadre d'une réforme globale de la pyramide du football algérien avec aussi la suppression du 4e palier, actuellement géré par Ligue inter-régions de football (LIRF). Au pied de la pyramide, on retrouve le palier de la régionale, subdivisée en deux sections : la Régionale 1 et la Régionale 2. Chacune comprend des groupes de 16 clubs, alors qu'au niveau de la wilaya, il

est prévu un seul groupe Honneur pendant que le palier Pré-Honneur reste assujéti au nombre des équipes engagées. «La nouvelle pyramide du football algérien pour objectif de sauver le professionnalisme en réduisant le nombre de clubs professionnels», avait indiqué le président de la FAF Kheireddine Zetchi lors de sa dernière sortie médiatique. "Le principe est la création d'une seule Ligue professionnelle à 18 clubs, et une Ligue 2 amateur à deux groupes pour la saison 2020-2021. La division inter-régions va également disparaître. Il y aura également l'instauration d'un

championnat d'élite pour les jeunes", a-t-il expliqué. De plus, la FAF compte instaurer le fair-play financier comme il est d'usage dans les différents championnats européens. "Le Fair-play financier sera instauré avec un rôle déterminant de la direction nationale de contrôle de gestion (DNCG). Notre objectif est de créer des locomotives du football algérien à qui nous voulons donner le maximum de moyens. Revenant à un modèle qui a fait ses preuves ailleurs, pourquoi pas chez nous ?", a également fait savoir le premier responsable de l'instance fédérale. A. C.

MOKRANE DJOUDER, DRE de Tizi Ouzou

«La responsabilité humaine y est, dans les catastrophes»

À travers cet entretien accordé à la Dépêche de Kabylie, le directeur de la wilaya de Tizi-Ouzou des ressources en eau, Mokrane Djouder s'exprime et donne des explications sur l'affaire des quantités de poissons retrouvés morts aux abords du barrage Taksebt (une découverte qui s'est renouvelée malheureusement avant-hier encore du côté du barrage de Ouaguenoun) et évoque d'autres questions relatives à son secteur.



c'est une eau brute et il ne pouvait pas y avoir un taux aussi élevé de cette substance dans l'eau. Donc, il y a eu un apport. Par déduction et ce n'est pas un flagrant délit, on s'est dit puisqu'il y avait une activité de pêche, les pêcheurs ont dû recourir à certaines méthodes pour augmenter leur rendement et gagner du temps et le chlore en dose élevé est mortel pour le poisson. Donc, c'est dû à l'activité des pêcheurs. On continuera l'observation pour voir si le phénomène s'estompera ou s'il faut installer des commissions d'inspection et de surveillance. Si les auteurs sont identifiés, on va prendre des mesures, sinon on va déposer plainte contre X. Ce n'est pas normal, il faut pêcher naturellement sans recourir à ces pratiques. Malheureusement, à chaque catastrophe, la responsabilité humaine y est pour quelque chose.

À Taksebt, on parle de sachets suspects retrouvés sur place, aux abords du barrage...

Où on a découvert des sachets sur place qui pourraient contenir du chlore, c'est un produit chinois dont on ne connaît pas la provenance. Donc, même nos investigations vont porter sur ça.

La quantité versée dans le barrage n'est-elle pas nocive pour le consommateur ?

La quantité de 147 mg/l est localisée sur une poche et elle est insignifiante par rapport à l'étendu du barrage. L'eau brute est analysée, l'eau traitée aussi. L'eau reste potable et sans aucun danger. L'eau de Taksebt est la meilleure eau brute en Algérie.

Le problème des rejets des villages environnants des Oueds est-il pris en charge ?

La plus grande agglomération autour du Sébaou c'est la ville de Tizi-Ouzou et elle est dotée d'une

“(...) les pêcheurs ont dû recourir à certaines méthodes pour augmenter leur rendement et gagner du temps et le chlore en dose élevé est mortel pour le poisson. Donc, c'est dû à l'activité des pêcheurs.”

station d'épuration. Il n'y a pas de rejets directement dans l'oued. Il y a aussi Draâ Ben Khedda qui dispose d'une station d'épuration. Ailleurs, ce sont des rejets qui subissent de l'autoépuration. Pour ce qui est du cas de Tala Athmane, on a trouvé un rejet sauvage et c'est grave ce qui se passe là-bas. On s'est déplacé sur place avec les services de la wilaya, il y a une zone industrielle et c'est devenu un dépotoir. Il faut faire une opération coup-de-poing pour arrêter tout cela. La situation est compliquée. On a établi une fiche technique pour réaliser une fosse septique dans un premier temps, mais il faut d'autres mesures pour la zone.

Revenons au secteur de l'hydraulique en général dans la wilaya, peut-on avoir un état des lieux ?

En matière d'infrastructures, je dirai que nous avons près de 7 000 km de canalisations, 1 400 réservoirs, 180 stations de pompage, une station de dessalement à Tizirt, une station de désamination à Boghni, deux stations de traitement monobloc à Imsohail, une centaine de sources importantes et 1 019 forages. L'ADE dessert une moyenne de 300 000

m³/jour. Nous avons un chemin directeur, il y a des insuffisances identifiées. Nous avons 130 projets, dont 59 du programme d'urgence 2018. Les autres projets sont notamment le renforcement des stations de stockage, la réhabilitation des stations de pompage et la réhabilitation des réseaux d'adduction. Nous avons 7 000 km de canalisation et on a beau réhabilité, mais il en reste encore. On est entre 100 et 200 km par an. On a aussi certaines anciennes stations à haute pression comme celles de Takhoukt et de Tassadort. Cette dernière était la plus grande d'Afrique. On projette de casser ces pressions en faisant des stations intermédiaires pour devenir accessibles à la production locale.

Plusieurs projets relevant de votre secteur peinent à voir le jour. Pourquoi ?

Pour ce qui est des grands projets que nous avons actuellement dans le secteur, il y a la STEP d'Azazga, dont le taux d'avancement est de 85%. On prévoit la réception du projet au premier trimestre 2020.

“Où on a découvert des sachets sur place qui pourraient contenir du chlore, c'est un produit chinois dont on ne connaît pas la provenance. Donc, même nos investigations vont porter sur ça.”

Le projet a débuté en 2012 sur un délai de 36 mois. Nous faisons face aux blocages des familles expropriées qui ne sont pas encore indemnisées dans le cadre du pro-

jet de l'autoroute Tizi Ouzou - Azazga. La STEP de Oued Falli aussi c'est un projet important. Les deux sont à 4 milliards de dinars. Le projet est à 45%. On a un autre projet à Bouzeguène pour acheminer l'eau depuis Tichy Haf. C'est un projet centralisé qui a été confié à l'ANBT, et la situation a été débloquée. Il y a eu une station de pompage qui n'a pas démarré suite à trois oppositions sur 1 500 mètres à Béjaïa. On a aussi le projet du barrage Souk N'Tleta qui est centralisé et délégué toujours à l'ANBT. Il a connu beaucoup de problèmes liés au logement. Actuellement, il est à 65% de réalisation. La réception du projet était prévue pour la fin de l'année en cours, mais ce n'est pas possible, car la déviation de la RN25 et le CW128 a retardé le projet. Pour des raisons techniques, on doit renforcer les travaux. On a aussi le problème de logement qui a trop trainé. Sur 270 logements, 120 seront livrés incessamment. Selon nos prévisions, le projet sera réceptionné vers la mi-2020. Pour le barrage Sidi Khelifa, dont les travaux ont été lancés en avril 2018, l'ordre de service n'est toujours pas prêt. On a consommé un an sur les délais, ils sont actuellement au stade de finalisation du dossier d'exécution.

Cet été, la wilaya de Tizi Ouzou a connu une crise d'eau aigüe. Quelles en sont les raisons ?

C'est vrai qu'il y a eu des crises mais pas aussi importantes, comparé à l'étendu de la wilaya. Les températures étaient très élevées, c'est pour cela que la consommation a augmenté. Donc, déjà quand la demande augmente et l'offre ne peut pas augmenter, ça cause un problème. Dans certains cas, la perturbation du courant électrique y était pour quelque chose. Je cite l'exemple de Zekri, où la pompe n'a pas pu redémarrer pendant 15 jours. On est conscients de leur dévouement mais c'est une réalité. L'aléa climatique en est pour beaucoup. Dans le sud, on a connu beaucoup de perturbations par rapport à ce paramètre. Il y a aussi des régions où c'est le système qui est défaillant comme M'Kira, où il y a une insuffisance mais on a un projet pour ça. Il y a aussi des communes où l'ADE est absente et cette situation est pénalisante. Il y a des gens qui remplissent les puits, puis le plus important pour ne pas se voiler la face, l'insuffisance des moyens de l'ADE. Tous ces paramètres combinés font que ces insuffisances se manifestent mais elles sont localisées et on prend tout cela en considération.

Entretien réalisé par Kamela Haddoum.

La Dépêche de Kabylie : Des poissons ont été retrouvés morts aux abords du barrage Taksebt mais aussi à celui de Ouaguenoun.

Des explications ?

Mokrane Djouder : Oui en effet, nous avons constaté un certain taux de mortalité de poissons surtout aux abords du barrage du barrage Taksebt. C'était une simple observation, mais on s'est dit qu'on devait aller loin dans l'investigation pour comprendre ce qui se passe. Il y avait des poissons de tout âge, il y avait même une grosse pièce. Quand on a constaté que le nombre est en augmentation, on avait installé une commission d'inspection et d'observation. La réponse à nos interrogations est venue du laboratoire SEAL, qui a effectué les analyses. La conclusion de son rapport était un taux anormalement élevé de chlore dans l'eau. En principe,

TIZI OUZOU Poissons morts aux barrages d'irrigation

Les explications du DSA

Nouvelle découverte catastrophique. Après Taksebt, la semaine dernière, de très importantes quantités de poissons ont été retrouvés morts, ces derniers jours, cette fois, aux abords du barrage d'irrigation de Djebba, dans la commune d'Ouaguenoun.



Le phénomène de ces morts de poissons autour des barrages de la wilaya ne cesse de prendre de l'ampleur. Après les centaines de poissons retrouvés morts au barrage de Taksebt, principale source d'approvisionnement en eau potable dans la wilaya, le même fait a été cette fois-ci constaté au barrage d'irrigation de Djebba, à Ouaguenoun, mais aussi à celui d'Irdjen, où de très importantes quantités de poissons sont morts subitement. Les agriculteurs, pris de panique, ont alerté les services concernés, exigeant des explications sur ce phénomène. Contacté par nos soins, le directeur des services agricoles, Laib Mekhlouf, a expliqué que les raisons sont différentes d'un cas à l'autre : «Au niveau du barrage de Djebba, le phénomène est

apparu suite à une augmentation du débit d'eau, engendrée par les dernières pluies. La crue a fait que les herbes descendent en profondeur, et avec le phénomène naturel de photosynthèse, de très importantes quantités d'oxygène ont été absorbées, et c'est ce qui a causé la mort des poissons», a-t-il expliqué. Pour ce qui est du barrage d'Irdjen, «les analyses effectuées, en plus de ce que j'ai expliqué sur la photosynthèse, ont indiqué que l'eau est contaminée par les eaux usées chargées de matières fécales». L'eau de ce barrage, contaminée par les eaux usées qui s'y déversent, sert à irriguer une surface très importante de 350 ha de cultures. Ce qui constitue un risque et un danger sur la santé publique, à travers la consommation des produits d'une culture contaminée. Néanmoins, le DSA se veut rassurant et formel sur la question : «En cette période, il n'y a pas eu d'irrigation avec cette eau,

puisque il y a l'eau de la pluie», a-t-il indiqué. Les produits récoltés seront suivis d'analyses qui seront effectuées, explique le responsable, pour déterminer s'ils présentent un danger pour les consommateurs. «Un suivi sera fait et des mesures seront prises. Et si les analyses prouvent que les cultures sont contaminées, on détruira tout», assure-t-il. Le DSA revient sur le cas de Tirmatine au mois de juillet dernier, où toutes les cultures ont été détruites par arrêté du P/APC, à cause de l'irrigation à partir d'une retenue collinaire impropre. La mort des poissons dans les barrages est une réelle catastrophe écologique, dont les raisons, apparemment, diffèrent d'un endroit à un autre, selon les responsables, bien que le phénomène se soit produit d'une manière quasi simultanée à travers les différents endroits où le problème est constaté. Pour rappel, le directeur de l'hydraulique, pour ce qui est de la catas-

trophe aux abords du barrage Taksebt, a pointé, lui, la responsabilité des pêcheurs : «On a installé une commission d'inspection et d'observation et envoyé l'eau pour des analyses. Il a été trouvé un taux de clore anormalement élevé, alors que c'est une eau brute sans apport voulu de cette substance. Il ne devrait pas y avoir cette quantité dans l'eau», nous a-t-il indiqué. «Par déduction, nous avons pensé que c'est dû à une activité des pêcheurs», a-t-il ajouté. Les investigations pour déterminer les raisons de la catastrophe sont toujours en cours. Elles vont se porter, selon le DRE, sur les petits sachets carrés, portant des indications en langue chinoise, retrouvés sur place. «On a découvert des sachets sur place. C'est un produit chinois dont on ne connaît pas la provenance. Nos investigations vont tourner autour de cela», a-t-il indiqué.

K. H.

Barrage Taksebt

Retour sur la catastrophe découverte samedi dernier

Des centaines de poissons morts ont été découverts samedi aux abords du barrage de Taksebt à Tizi-Ouzou par les services de la Direction locale des ressources en eaux (DRE), a-t-on appris de son premier responsable. La cause de la mortalité des poissons est due à "un taux très élevé de chlore détecté dans l'eau du barrage probablement déversé par des pêcheurs pour améliorer leurs rendements", a indiqué Mokrane Djouder dans une déclaration sur le sujet.

Les analyses effectuées par les services de la DRE ont révélé l'existence "d'un taux élevé de cette substance dans l'eau du barrage", a souligné Mokrane Djouder, ajoutant que "le lieu est mis sous observation pour surveiller l'évolution de la situation". Une plainte sera, par ailleurs, déposée par la DRE pour "déterminer l'origine de cet acte criminel et de cette substance contenue principalement dans certains produits, ayant provoqué cette catastrophe", a-t-il dit. Par ailleurs, M.

Djouder a tenu à rassurer qu'il n'y a "aucune crainte sur la santé de la population utilisant l'eau du barrage", précisant que celle-ci (l'eau) "est d'abord traitée au niveau des stations d'épuration du barrage avant d'être distribuée". Le barrage de Taksebt, d'une capacité de stockage de 180 millions de m3 et qui a enregistré un taux de remplissage record en 2019, alimente, outre la wilaya de Tizi-Ouzou, une partie des wilayas de Boumerdes et d'Alger.

ONU

La couche d'ozone va mieux mais il faut rester vigilant

Sur le plan écologique, la bonne nouvelle vient du ciel puisque le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité que la couche d'ozone soit sur la voie de la guérison, mais a souligné qu'il fallait rester vigilant sur les menaces qui pèsent toujours sur elle. Dans son message à la communauté internationale à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, M. Guterres a appelé à rester vigilants face à la menace que représente l'utilisation illégale des gaz qui appauvrissent cette couche. Le Secrétaire général de l'ONU a insisté sur l'importance de s'inspirer du Protocole de Montréal signé en 1987 sur la couche d'ozone pour progresser dans la lutte contre le changement climatique. "En un peu plus de trente ans, le Protocole de Montréal n'a pas seulement permis de réduire le trou dans la couche d'ozone : il nous a montré que la gouvernance environnementale pouvait apporter des solutions aux problèmes mis en lumière par la science et que les pays pouvaient s'unir pour surmonter ensemble leur vulnérabilité", a souligné M. Guterres. La majorité de l'ozone naturel se trouve en altitude, dans une région de l'atmosphère nommée la stratosphère, entre 10 et 40 kilomètres au-dessus de la surface de la Terre et forme ce que l'on appelle la couche d'ozone. Cet ozone stratosphérique absorbe fortement certains rayons ultraviolets du soleil, protégeant ainsi les organismes de la planète contre certaines radiations nocives pour la santé et la vie sur la Terre. La dernière évaluation scientifique de l'appauvrissement de la couche d'ozone, réalisée en 2018, démontre que certaines parties de la couche d'ozone se sont rétablies à un rythme de 1 à 3 % par décennie depuis 2000. Aux taux prévus, l'ozone de l'hémisphère Nord et des latitudes moyennes guérira complètement d'ici les années 2030. L'hémisphère sud suivra dans les années 2050 et les régions polaires d'ici 2060. Célébrée le 16 septembre de chaque année, la journée internationale de la protection de la couche d'ozone est une occasion de souligner l'importance de la conjugaison des efforts des différents intervenants pour sa préservation.

Point du jour

Par S Aït Hamouda

L'Algérien n'est pas sûr du chemin qu'il prend, qu'il le conduise quelque part. Il est tortueux, il est fait d'abîme, il est cossu de montées et de descentes dangereuses, abruptes. Tout cela est son chemin, qu'il soit le pire ou le moins mauvais, pour flâner à travers ses dédales et ses escarpements. Mais nul ne doit se lamenter de ce qu'il advient à l'orée de chaque chose et de chaque nouvelle malencontreuse de ce sentier que l'on rencontre au gré des obtus sentiers, qui ne

L'Algérie a son souffle divin

regardent que l'ancien relent décrépis et de là, on se mire comme Narcisse dans la marre qui le noya. Nonobstant, les affres et les souffrances qui ont eu raison de l'attente. Laisse le bazar se contenter des pleins acquis de l'admonestation, reliquat de douleurs et de tortures sombres à l'orée des «comédies divines». La boursoufflure qui enfle sans cesse, sous la peau, et prend de l'ampleur pour nous tromper, nous leurrer, nous dribbler et à la fin nous faire zigzaguer à l'envi. il se retrouve à vagabonder à travers les venelles, les

impasses, les allées pour qu'il se situe dans la dimension de son itinéraire oubliés de ses souvenirs et de ses allées. Il y a dans les mémoires des réputations qu'elles soient de toutes sortes, mais qui sont exacerbées parce que l'âme des choses n'est pas éternelle et elle tient à l'enfance. Ce qui ne peut seulement advenir au moment de l'alerte. La mesure à l'aune de l'importante servilité et de l'esclave qui se traîne, tant bien que mal, dans les détritités accumulés. Rien ne pourra l'empêcher de saisir la suprême satisfaction du vouloir et

du pouvoir assimilé. Il adviendra de la résistance comme il en sera de la consistance, à l'orée des retombées de ce qui le menace. Il y va de sa vie et encore de son existence pour que l'opération qui ira de soi dans la tendance maintenue comme dans la sempiternelle antienne qu'il ressasse à n'en plus finir jusqu'à son dernier souffle. Ultra que des moments sublimes pour s'en aller voir l'Algérie respirer.
S. A. H.

Tribunal de Bir Mourad Raïs

Benlarbi Samir mis sous mandat de dépôt

L'activiste Samir Benlarbi a été arrêté, avant-hier dans l'après-midi, devant l'École nationale de banque, à Bouzareah. Il a été présenté hier matin devant le tribunal de Bir Mourad Raïs, selon l'avocat Abdelghani Badi. Il est poursuivi, selon la même source, pour «diffusion de tracts susceptibles de porter atteinte à l'unité nationale». Il est poursuivi en vertu des articles 79 et 96 du code pénal. Avant lui, pour rappel, le chef d'un parti non agréé, Karim Tabbou, a été mis en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal de Koléa pour atteinte au moral de l'Armée, selon les dispositions de l'article 70 du code pénal. Par ailleurs, d'autres interpellations ont été signalées avant-hier soir et hier parmi la communauté estudiantine et des activistes à Alger.

D. M.

Aïn El Hadjar

Des parents d'élèves protestent

Les protestations s'enchaînent dans la commune d'Aïn-Hdjar, située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la wilaya de Bouira. Après les résidents de l'ancien camp de regroupement «Aït Amar Ben Amer» qui ont bloqué durant la journée de dimanche dernier la RN18 pour réclamer leur relogement, hier, c'était au tour des parents d'élèves, exclus de la liste des bénéficiaires de la prime de scolarité, de protester devant le siège de la mairie. Ces derniers, une vingtaine, se sont rassemblés tôt la matinée afin de protester contre leur exclusion. D'ailleurs, ils ont assuré avoir été surpris par cette décision mais aussi par le fait que les autorités communales n'aient fourni aucune justification réglementaire à cela. Les protestataires ont aussi avancé que leur situation familiale mais aussi sociale leur donne accès à cette prime, étant donné que la majorité d'entre eux sont sans emploi : «Beaucoup de parents d'élèves chômeurs ont été exclus de la liste des bénéficiaires de la prime de scolarité, cette année, sans la moindre justification réglementaire. Nous avons essayé de rencontrer le maire, la semaine dernière, afin de nous expliquer les raisons de cette démarche, en vain. Il refuse toujours de nos recevoir, malgré notre instance. Face à cette situation, nous n'avons pas eu d'autre choix que de protester et de saisir les autorités de la wilaya ainsi que la Direction de l'Action sociale par écrit, afin qu'elles interviennent et réparent cette injustice», a expliqué, hier, l'un des protestataires. Ce dernier ajoute que son nom figure sur la liste des bénéficiaires de cette prime depuis 6 années. «Je n'ai pas d'emploi stable et je suis père de trois enfants. Cette aide est précieuse pour moi et pour mes enfants, qui vont acheter leurs affaires avec cette prime. J'espère que les autorités communales vont se ressaisir, car nos cas sont bien connus», a-t-il ajouté. A noter que vers 9h, ces parents d'élèves se sont déplacés vers le siège de la daïra d'Aïn-Bessem, afin d'exposer leur préoccupation à son premier responsable. Ils avaient aussi prévu de se déplacer vers la wilaya de Bouira, afin de saisir le wali concernant ce qu'ils qualifient «d'injustice». «Toutes nos tentatives de contacter le maire d'Aïn-Hdjar et d'avoir sa version des faits sont restées vaines. Ce dernier n'était d'ailleurs pas dans son bureau durant la matinée d'hier.

Oussama Khitouche

BÉJAÏA 30e mardi de mobilisation

Imposante marche des universitaires

Des milliers de citoyens de la wilaya de Béjaïa ont pris part, hier, à la marche des étudiants pour le 30e mardi consécutif de mobilisation antisystème.



du drapeau amazigh, les marcheurs ont déployé des centaines de pancartes et autres banderoles, sur lesquelles étaient écrits autant de slogans défavorables à l'organisation des élections. «Ulac l'vot ulac», «Le peuple ne veut pas de vos élections», «Gaid Salah tu peux rêver, ulac l'vot

ulac», lit-on sur quelques-unes des pancartes brandies par les manifestants. Ceux-ci ont également réclamé, hier, «la libération de tous les détenus d'opinion» et ont dénoncé «les arrestations arbitraires et les intimidations» dont sont victimes des militants politiques lors des marches anti-

système. En outre, les manifestants ayant participé à la marche d'hier ont réaffirmé le caractère pacifique de leur mouvement, en scandant à tue-tête «Sylmia, sylmia».

B. S.

Tizi Ouzou

Les étudiants au rendez-vous malgré les examens

Les étudiants de l'Université de Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou ont réaffirmé, hier, leur engagement pour le départ du système et contre l'élection présidentielle sans transition démocratique. Bien que la journée d'hier soit intervenue dans un contexte d'examens, les étudiants de l'université de Tizi Ouzou étaient nombreux au rendez-vous hebdomadaire qu'ils se donnent depuis 30 semaines avec une mobilisation dans le cadre du mouvement populaire enclenché le 22 février. Leur détermination et conviction demeurent intactes «pour le départ du système dans sa globalité». Néanmoins, ils n'ont pas manqué de réagir à l'évolution de l'actualité nationale à travers leurs slogans.

L'élection présidentielle prévue, selon l'agenda du pouvoir, pour le 12 décembre prochain, a suscité la colère et de vives réactions de la part des étudiants. D'ailleurs, ces derniers ont crié fort, tout le long de leur parcours : «Ulaç L'Vote Ulaç», «La lil inkhabat mea El issabat», «Appliquez l'article 7». On pouvait lire aussi sur les pancartes brandies par les marcheurs : «Pas d'élection avec les menaces», «Pas d'élection avec les arrestations», «Pas d'élection sous la répression», «Non à l'élection sans transition démocratique», «Les étudiants veulent une patrie et non un président, donc nous boycottons le vote». De même, les universitaires ont revendiqué le droit à l'expression libre et dénoncé

la répression : «A bas la répression, liberté d'expression». A l'unisson, les manifestants, par plusieurs centaines, ont scandé : «Libérez l'Algérie !», «Libérez les détenus !», «Libérez Karim Tabbou !», «Madania machi 3eskaria», «Système dégage !», ainsi que beaucoup d'autres slogans hostiles au chef de l'Etat-major. À noter que la marche d'hier a démarré vers 11h30 du portail de l'université Mouloud Mammeri, campus Hasnaoua, et a pris fin à la place de la Bougie. Sur place, il y a eu un rassemblement et une minute de silence a été alors observée à la mémoire de toutes les victimes de la démocratie, au niveau du rond-point.

K. H.

Bouira

Marche nocturne contre le système



Avant-hier soir, plusieurs dizaines de citoyens de la ville de Bouira et de sa proche banlieue se sont rassemblés sur la place publique de la ville, pour exiger la libération des détenus

d'opinion et dire non à l'élection présidentielle programmée pour le 12 décembre prochain. «Pour un État civil, non à la dictature», ont scandé les manifestants qui ont longuement repris les chants

du hirak. Drapés de l'emblème national et amazigh, les jeunes arboraient des pancartes et des écriteaux à travers lesquels ils réitéraient leur refus de l'agenda électoral : «Non aux élections !», «Oulach l'vot oulach !», «Libérez les détenus d'opinion Bouregaâ, Tabbou, Benlarbi», «Le peuple veut son indépendance», «Ça y est, c'est bon, le peuple seul Président !», «FLN, RND, dégagez !», «Bensalah, Bedoui dégagez»... La diffusion sur les réseaux sociaux de ce sit-in a rapidement contribué à faire descendre dans la rue les riverains qui ont renforcé les rangs des manifestants. Ces derniers, après avoir scandé les slogans demandant le départ du système et ses

symboles, ont improvisé une marche nocturne au centre-ville de Bouira. En sillonnant les artères de la ville, plusieurs dizaines d'autres citoyens se sont joints aux marcheurs, en exigeant l'application de l'article 7 de la Constitution ainsi que l'instauration d'une période de transition démocratique. Tout au long de l'itinéraire qui les a menés de la place des Martyrs de la vieille ville à l'esplanade de la maison de la culture, les manifestants ont crié : «La Tebboune, la Benflis, echaâb houa Raïs» (Ni Tebboune, ni Benflis, c'est le peuple le Président), avant de se disperser dans le calme.

Hafidh B.

Pénurie dans les pharmacies

La rupture touche au moins 50 médicaments

Le problème de rupture de médicaments se pose toujours avec acuité. «Au moins 50 médicaments sont en rupture», a révélé, hier, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine, Messaoud Belambri.



Une rupture qui concerne, selon lui, à la fois les produits importés et ceux produits localement. Intervenant hier sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, Messaoud Belambri met le doigt sur le dysfonctionnement affectant le marché du médicament en Algérie, en

faisant état de l'absence de stratégie cohérente dans ce créneau. «Il n'y a pas de stabilité dans la gestion de ce marché», a-t-il déploré. «Sur les 600 grossistes de produits de soins, seuls 150 sont visibles sur le marché», relève l'intervenant qui juge que les différentes mesures prises à chaque rupture

ne suffisent pas pour réguler un marché aussi vital. Il recommande, à ce propos, d'aller «vers une réforme profonde» pour éviter d'avoir à revivre, à chaque fois, ces ruptures, une réforme dont il estime qu'elle devrait toucher le marché du médicament sous tous ses aspects et à tous les niveaux. «Il

faut réellement penser à une réforme du système après avoir diagnostiqué les véritables raisons qui nous ont mené vers cette situation, afin d'éviter de revivre ces perturbations», a-t-il encore indiqué. Plaidant, par ailleurs, en faveur de l'attribution d'autorisations d'importations du médicament aux seuls producteurs nationaux, l'invité de la Chaîne 3 a expliqué qu'elle aura des effets incitatifs à l'investissement national, pour peu qu'elle soit accompagnée d'un contrôle rigoureux de la production. L'intervenant a, par la suite, affirmé qu'«on ne peut pas accorder une autorisation d'importation à quelqu'un qui ne fait pas le moindre effort pour investir en Algérie». M. Belambri signale que son organisation prône l'institution d'un contrôle et d'un encadrement de la production ainsi que des opérations d'importations. Pour M. Belambri, le circuit de distribution a également besoin d'un assainissement, rappelant que sur les 600 grossistes inscrits officiellement, «seuls 150 à 180 sont visibles sur le terrain».

L. O. CH

BARBACHA Route fermée, écoles boudées et grève générale au chef-lieu Colère contre les élus

Le chef-lieu de la commune de Barbacha a été coupé du monde, hier, suite à la fermeture de la RN75, à hauteur de la ville. Cette action musclée, menée par des citoyens de la région lesquels dénoncent l'«état de délabrement du réseau routier», a été accompagnée d'une grève générale des différents commerçants de cette agglomération. Le mouvement contestataire citoyen a même touché le secteur de l'éducation. En effet, beaucoup d'élèves de tous les paliers ont boycotté les cours, hier. Il faut dire que le «marasme» que vit la population de Barbacha ne date pas d'hier. La municipalité, notamment son chef-lieu, accuse un retard considérable en matière de développement local, notamment au chapitre aménagement urbain. La contestation

d'hier, pour ainsi dire, n'est que la manifestation d'un «trop-plein de frustration due à la dégradation de la qualité de vie du citoyen», affirme-t-on. Ce qui a exacerbé la colère des villageois c'est «l'arrêt des travaux de bitumage de la route». Événé de toutes parts par les travaux de pose de réseaux souterrains (gaz, AEP, fibre optique...), l'axe en question a été décapé, la semaine dernière, en prévision de son bitumage. Seulement, l'entreprise réalisatrice n'a pas regagné le chantier depuis, ce qui fait croire aux citoyens que les travaux sont à l'arrêt. «La route est devenue boueuse et est parsemée de flaques d'eau. Voilà, il ne manquait que ça à la misère que nous subissons au quotidien», s'écrit un protestataire. «Où sont nos élus ? Où sont les responsables? Nous

sommes livrés à nous-mêmes», tempête un citoyen qui, comme d'autres, a vite déchanté après avoir constaté l'«arrêt» du projet de réfection du tronçon de la RN75. Du côté de la daïra, tout comme du côté de la direction de la DTP, l'on dément l'arrêt du projet en question, en assurant qu'il ne s'agit que d'une «interruption temporaire des travaux, à cause des dernières intempéries». Le DTP a d'ailleurs affirmé que l'entreprise en question reprendra son activité aujourd'hui mercredi. Si les autorités susdites avaient pris la peine d'en informer les habitants à temps, cette action de rue, qui a lourdement pénalisé les usagers de la route au demeurant, notamment les fonctionnaires et les étudiants, aurait été évitée.

Nadir Touati

Aïn El Hadjar

La RN18 de nouveau bloquée par des protestataires

Hier encore, et pour la deuxième fois cette semaine, la route nationale n° 18, a été fermée à la circulation au niveau de la commune d'Aïn-Hdjar, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Bouira. Cette fois-ci, ce sont les citoyens du village Zahar, à quelques encablures du chef-lieu de cette commune, qui ont barricadé ce tronçon routier à hauteur de leur village, à l'aide de pneus, de troncs d'arbres et d'objets métalliques, dès 9 heures du matin. A travers cette action de protestation, les villageois ont voulu dénoncer «un manque flagrant» de projets de développement dans leur localité, ce qui a induit la détérioration de sa qualité de vie. D'après les protestataires avec lesquels on s'est entretenus, le réseau routier de ce village est dans un état «catastrophique» et aucun projet d'aména-

gement urbain n'a été inscrit depuis... 1985 ! Nos interlocuteurs ont aussi fait savoir qu'un glissement de terrain, provoqué après des travaux de réalisation d'une mosquée, est survenu au centre du village et menace actuellement plusieurs maisons. Les protestataires dénoncent aussi le «mutisme» du maire d'Aïn-Hdjar, auquel ils reprochent son «inaction» lors des inondations qui ont touché la localité, la semaine dernière. «Les autorités locales sont absentes et nous sommes marginalisés ! Dans tout le village, il n'y a que deux poteaux d'éclairage public. Le réseau routier, n'en parlons même pas tellement il est dans un piteux état. L'absence d'aménagement et de réseaux souterrains provoquent régulièrement des inondations, comme ça a été le cas la semaine dernière lors de laquelle les eaux ont même inondé cette RN18 que

nous avons nous-mêmes libérée», assure l'un des villageois. Ce dernier se désole aussi de l'état «d'abandon» dans lequel se trouve l'unique école primaire de la localité, qui n'a ni cour, ni cantine, ni eau potable. Cela dit, le plus grand problème auquel sont confrontés ces villageois reste celui du logement. Selon eux, une véritable crise de logement s'est installée dans cette localité face au nombre jugé «dérisoire» des aides à l'habitat rural. Les manifestants signalent aussi que les logements sociaux sont rarement attribués à Zahar. Pour ces révoltés, la goutte qui a fait déborder la vase et les poussés à fermer la RN18, c'est le «passage éclair» de la commission communale du logement, hier, au niveau de leur village. Les membres de cette commission n'auraient visité que les maisons de sept demandeurs de logement,

ce qui n'a pas été du goût des autres demandeurs, dont le nombre dépasse les 50. En réaction, ceux-ci ont donc procédé à cette action de rue juste après le départ de cette commission. Hier vers 10h30, le maire d'Aïn-Hdjar s'est déplacé sur les lieux de la protestation, a-t-on constaté sur place, sans arriver à convaincre les protestataires de libérer cette route. A l'heure où nous mettons sous presse, la RN18 était toujours bloquée à hauteur de ce village par les protestataires qui réclamaient le déplacement du chef de la daïra d'Aïn-Bessem sur les lieux. Des centaines d'automobilistes étaient obligés, comme à chaque fois que cet axe est bloqué, de faire un détour de plus de 70 km via la localité d'El-Hachimia, pour arriver au chef-lieu de wilaya ou à Aïn-Bessem.

Oussama K.

Incidents du concert de Soolking

Trois prévenus placés en détention provisoire

Le juge d'instruction chargé du dossier de l'incident survenu lors du concert organisé le 22 août dernier au stade du 20 août 1955 à Belouizdad (Alger), ayant entraîné la mort de cinq personnes, a ordonné le placement en détention provisoire de trois inculpés parmi les personnes chargées de l'organisation de ce concert, indique un communiqué du tribunal de Sidi M'hamed. "Après finalisation des investigations préliminaires engagées au sujet de cet incident tragique survenu lors du concert organisé jeudi 22/08/2019 au stade du 20 Août 1955 à Belouizdad ayant fait cinq morts, les parties à l'instance ont comparu devant nous le 09/09/2019 pour qu'une mise en inculpation ait prononcée à l'encontre des personnes impliquées dans cette affaire" précise la même source. "Après avoir auditionné les prévenus, le juge d'instruction chargé du dossier a ordonné le placement en détention provisoire de 3 inculpés parmi les personnes chargées de l'organisation de ledit concert", précise le communiqué. L'enquête judiciaire se poursuit toujours pour définir les responsabilités, conclut la même source.

Tichy

Un réseau de prostitution démantelé

Dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux, les éléments de la brigade de la Police judiciaire de la Sûreté de daïra de Tichy, relevant de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont, durant la semaine en cours, réussi à démanteler un réseau de prostitution composé de cinq femmes, qui agissaient dans les bars et les boîtes de nuit de la région. Il est à signaler que les mises en cause, âgées entre 18 et 35, sont venues de différentes wilayas. Elles faisaient tous les jours la tournée des bars et des boîtes de nuit de la région dans le but de trouver es clients. Ces prostituées les ramenaient alors dans un appartement loué à cet effet dans la ville de Tichy. Le communiqué de presse de la cellule de communication et des relations publiques de la police ajoute que l'opération de leur arrestation a été lancée après que des informations fiables sont parvenues à leurs services faisant état de l'existence d'une femme T. N. louant un appartement dans un quartier populaire de la ville de Tichy et qui sous-loue certaines de ses chambres à des prostituées. Sur la base de ces renseignements, les éléments de la police ont aussitôt effectué une descente sur les lieux, où ils ont procédé à l'arrestation des cinq mises en cause et leur transfert dans les locaux du commissariat de police de Tichy pour les interroger. A noter que ces dernières ont refusé de justifier la provenance des moyens avec lesquels elles mènent leur train de vie. Dès lors, un dossier pénal a été constitué contre elles. Il comprend l'accusation de création d'un lieu de débauche. Présentées devant le procureur de la République, près le tribunal de Béjaïa territorialement compétent, elles ont été déférées en citation directe où il a été prononcée la mise sous mandat de dépôt de T. N. et sous contrôle judiciaire des quatre autres. B Mouhoub

Agents et promoteurs immobiliers

Les agréments désormais délivrés par les walis

Les prérogatives de délivrance des agréments pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier et d'agent immobilier ont été transférées des services du ministère de l'Habitat aux walis, en vertu de deux décrets exécutifs publiés au journal officiel n° 55.



Ainsi, "la demande d'agrément d'agent immobilier doit être déposée par le postulant auprès de la direction chargée du logement de la wilaya contre remise d'un accusé de réception", selon le décret exécutif n 19-242 du 8 septembre 2019 modifiant et complétant le décret exécutif n 09-18 du 20 janvier 2009 fixant la réglementation relative à l'exercice de la profession d'agent immobilier. Les demandeurs d'agréments pour les activités d'agences immobilières et d'administrateurs de biens immobiliers doivent justifier notamment la possession d'un diplôme supérieur dans le domaine juridique, commercial, comptable, immobilier ou technique, tandis que pour l'activité de courtier, ils doivent justifier la possession d'un diplôme de technicien supérieur dans le domaine commercial, comptable, immobilier ou technique. La demande doit être accompagnée également des certificats de nationalité et de résidence du demandeur. Pour les personnes morales (sociétés), la demande d'agrément doit conte-

nir un exemplaire des statuts de la personne morale, un exemplaire du bulletin officiel des annonces légales portant constitution de la société, l'ampliation de la délibération au cours de laquelle ont été désignés le président et, éventuellement, le directeur général ou le gérant, à moins que ceux-ci ne soient titulaires, les certificats de nationalité et de résidence du ou des détenteurs de la totalité du capital, la justification que le directeur général ou le gérant statutaire satisfait aux conditions d'aptitude définies (possession d'un diplôme). Lorsque le directeur général ou le gérant statutaire ne répond pas aux conditions, la personne morale doit présenter la justification qu'elle bénéficie de la collaboration permanente et effective d'une personne physique répondant à ces conditions, selon le même texte. Le wali est tenu de répondre au postulant dans un délai de deux (2) mois, à compter de la date de réception de la demande d'agrément, précise ce nouveau décret soulignant que "la décision de refus doit être motivée et notifiée par le wali au deman-

neur par tout moyen". "L'agrément d'agent immobilier est personnel, révocable et incassable et ne peut faire l'objet d'aucune forme de location", ajoute ce nouveau texte qui fixe la durée de validité de l'agrément d'agent immobilier de cinq (5) années. L'inscription au registre des agents immobiliers donne lieu à la remise par le wali, d'une carte professionnelle dénommée "carte de l'agent immobilier". Pour organiser l'opération de la délivrance des agréments, une commission d'agrément de wilaya des agents immobiliers est créée auprès du wali. Elle a pour mission d'étudier et de donner un avis sur les demandes d'agrément, d'étudier et de donner un avis sur tout dossier de retrait d'agrément qui lui est soumis par le wali, d'examiner toute question liée à l'activité d'agent immobilier, qui lui est soumise par le wali. Le décret souligne, par ailleurs, que l'agent immobilier doit, dans le cadre de l'exercice de sa profession, s'acquitter de ses obligations envers ses clients conformément aux usages de la profession, four-

nir la meilleure qualité de service, respecter les lois et règlements régissant l'activité, inscrire sur un registre coté et paraphé par les services compétents de la direction chargée du logement de la wilaya, l'ensemble des opérations qu'il exécute. Ce registre doit être conservé pendant une période de dix (10) ans, au moins, et présenté, ainsi que les autres documents, à tout agent de l'Etat habilité à les contrôler. L'agent immobilier doit "afficher à la vue de ses clients, de manière lisible et visible, le barème de ses honoraires et tarifs", lit-on dans ce texte.

Un rapport d'activités détaillé doit être transmis annuellement à la wilaya

Il doit, en sus, transmettre annuellement à la direction chargée du logement de la wilaya, un rapport détaillé et chiffré sur ses activités, d'après le texte précisant que le renouvellement de l'agrément est subordonné au dépôt régulier de ses rapports. Le titulaire de l'agrément d'agent immobilier est tenu d'entrer en activité dans le délai maximal de six (6) mois, à compter de la date de sa délivrance. Dans le cas où l'agrément n'est pas mis en exploitation dans ces délais, le wali peut décider sa suspension ou son retrait et ce, sauf si son titulaire peut justifier d'un cas de force majeure. En cas de condamnation pour fraude fiscale, pour infraction à la réglementation des changes ou lorsque le titulaire a fait l'objet d'une liquidation judiciaire, le titulaire de l'agrément d'agent immobilier doit cesser toute activité liée à sa profession et en informe immédiatement le wali qui procédera au retrait d'agrément. Quant au second décret, il stipule que "l'agrément de promoteur immobilier est délivré dans les conditions ci-après, par le wali, après avis favorable d'une commission de wilaya d'agrément des promo-

teurs immobiliers". Toutefois, l'agrément de promoteur immobilier ouvre droit à l'exercice de cette activité sur l'ensemble du territoire national, note ce décret exécutif, n 19-243 du 8 septembre 2019, qui modifie et complète le décret exécutif n 12-84 du 20 février 2012 fixant les modalités d'octroi de l'agrément pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier ainsi que les modalités de la tenue du tableau national des promoteurs immobiliers. Le dossier est composé notamment de tout document justifiant les références professionnelles, d'une copie du diplôme supérieur ainsi que du cahier des charges relatif aux engagements et responsabilités professionnelles du promoteur immobilier, dûment rempli et signé. Pour les personnes morales (sociétés), la demande doit être accompagnée d'un exemplaire des statuts de la personne morale, un exemplaire du bulletin officiel des annonces légales portant constitution de la société, l'ampliation de la délibération au cours de laquelle ont été désignés le président et, éventuellement, le directeur général ou le gérant, à moins que ceux-ci ne soient statutaires, le cahier des charges relatif aux engagements et responsabilités professionnelles du promoteur immobilier, dûment rempli et signé, la justification que le directeur général ou le gérant statutaire satisfait aux conditions d'aptitudes professionnelles définies. Le wali est tenu de répondre aux postulants répondant aux conditions, dans un délai de trois (3) mois, à compter de la date de réception de la demande. La décision de refus d'agrément doit être motivée et notifiée au postulant par tout moyen. Le titulaire de l'agrément doit, lorsque les formalités d'inscription au registre du commerce sont accomplies, de transmettre au wali un dossier, lui permettant l'inscription au tableau national des promoteurs immobiliers.

INDUSTRIE Transactions commerciales

81% des opérateurs ont connu une baisse

Près de 81% des entreprises industrielles en Algérie ont constaté un recul de leurs transactions commerciales au cours des derniers mois, a indiqué mardi à Alger le président de l'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur et son Environnement (APOCE) M. Mustapha Zebdi. Co-animant une conférence sur la situation économique du pays avec le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), El Hadj Tahar Boulénouar, M. Zebdi a fait savoir qu'un sondage réalisé par son organisme sur 8 500 entreprises algériennes productrices, 81% d'entre elles ont constaté une récession de leurs transactions commerciales. "Nous assistons à une situation de stagnation économique ce qu'on voit sur le marché national n'incite

pas à l'optimisme", a-t-il noté. "Il est de notre responsabilité en tant qu'association de rappeler la réalité de l'économie nationale qui est en lien direct avec le pouvoir d'achat et la consommation du citoyen", a-t-il estimé, affirmant que "le pays fait face à une stagnation économique depuis quelques mois". L'intervenant a expliqué que plusieurs secteurs sont touchés par cette stagnation dont l'industrie du médicament, l'agroalimentaire et le tourisme. Selon lui, certaines industries agroalimentaires ont connu une baisse de 80% sur la commercialisation de leurs produits, affirmant que certaines usines sont à l'arrêt du fait de l'accumulation de leurs stocks. "En conséquence, on peut s'attendre au licenciement de milliers de travailleurs, certaines PME ont déjà mis les clés sous les portes", relate-

t-il. Les causes de cette stagnation économique, selon M. Zebdi, sont dues à la situation politique actuelle qui a entraîné "des craintes poussant inconsciemment à la non consommation et au stockage des produits". "L'autre hypothèse qui est en lien avec la première est le recul du pouvoir d'achat des citoyens", a-t-il estimé. Pour le responsable de l'APOCE, le recul de la consommation se traduit par le ralentissement de l'activité économique ayant une incidence sur les recettes du Trésor public, sur la bonne santé des entreprises du pays et notamment sur l'emploi. "Si la situation persiste, on pourrait se retrouver avec des milliers de travailleurs au chômage notamment dans le secteur privé", a-t-il affirmé, soulignant "la nécessité d'un retour à la stabilité politique" synonyme de confiance des

opérateurs et des investisseurs économiques. Pour sa part, M. Boulénouar a fait savoir que plusieurs marchés de gros font face à un recul de 30 à 40% de leur activité commerciale. Cependant, cette stagnation n'a pas causé de pénurie au niveau de ces marchés "qui possèdent des stocks quasiment pour toute l'année s'agissant des denrées non périssables". Selon le président de l'ANCA, l'effet psychologique a un grand impact sur les différents opérateurs commerciaux appelant les autorités politiques à rassurer les consommateurs et les entreprises. "Durant les derniers mois, près de 50 000 registres de commerce ont été supprimés par leurs propriétaires", a-t-il fait savoir, estimant que la stabilité politique est nécessaire à tout développement économique.



H O R A I R E S des prières

	FAJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
Tizi-Ouzou	05: 01	12:38	16:08	18:47	20:09
Bouira	04:55	12:19	16:10	18:50	20:14
Béjaïa	04:57	12:34	16:04	18:43	20:05

AÏT YAHIA MOUSSA Ouverture de pistes agricoles

Un programme d'urgence d'ouverture de pistes agricoles a été accordé, en 2017, suite au déplacement à Aït Yahia Moussa de nombreuses commissions et responsables, dont l'ex-ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et son homologue de l'Agriculture, dans la région sévèrement touchée par les feux de forêt.

En effet, après avoir constaté les dégâts et conclu que les oliveraies auraient pu être sauvées s'il y avait des accès, il a été décidé de faire bénéficier cette commune de près de dix kilomètres de pistes à travers ses différents villages. Pour le moment, soulignent de nombreux interlocuteurs, seules deux pistes ont été ouvertes. D'ailleurs, il est à rappeler qu'en août dernier, les

Le programme d'urgence piétine



habitants d'Afir avaient fermé le siège de l'APC pour réclamer l'ouverture de la piste dite «Alouache» sur 1 800 mètres, alors que l'entreprise chargée de cette opération avait pris la décision que ses engins quitteront le village Tifaou, où une piste similaire avait été ouverte. Dans ce sens et selon un adjoint du maire, même si ces pistes sont ouvertes, elles ne sont pas praticables car non aménagées. Notre interlocuteur nous cite la piste ouverte entre Ath Attella et Ath Ouacif sur

une distance de 2 400 m. «Depuis que les engins sont partis, aucune autre opération n'a été réalisée. Pourtant, lors de sa dernière visite sur les lieux, l'ex-wali de Tizi-Ouzou, Mohamed Bouderbali, avait promis qu'elle serait aménagée. Pis encore, même les ouvrages mal réalisés n'ont pas résisté plus d'une année. Il faut tout refaire. Et pour cause. Les eaux de pluie qui ont charrié des détritus de tout genre les ont complètement bouchés à tel point que lorsqu'il pleut, l'eau coule sur la

piste», explique le même responsable. Ce dernier ajoutera que qu'en ce qui concerne la piste prévue entre Ath Attella et Agouni Aïssa (Les Bouzelha), elle n'est pas encore lancée. «Nous attendons toujours que les services des forêts lancent l'opération concernant cette piste de 3 000 m», poursuit l'adjoint du maire. En tout cas, il a été démontré encore une fois que par manque d'accès ni les agents de la Protection civile ni ceux des services des forêts ne peuvent intervenir dans les

champs, notamment d'oliviers, que les feux ont encore ravagé l'été dernier. Par ailleurs, les responsables locaux de cette APC fortement boisée estiment que la réalisation d'un poste avancé de la Protection civile est indispensable dans leur municipalité. «Qu'on nous affecte, au moins en été, un contingent de pompiers au chef-lieu communal afin d'intervenir avec célérité, en cas de feu de forêt et de tout départ de feu. Il faut savoir que l'unité de Draâ El-Mizan est à plus de trente kilomètres de certains de nos villages. Pourtant, le directeur général de ce corps constitué avait promis de dégeler onze postes de la Protection civile. Seulement, nous avons constaté que notre commune ne figure pas sur cette liste. Doit-on encore attendre qu'il y ait d'autres morts pour inscrire un poste similaire ? Personne n'oubliera le septuagénaire brûlé vif dans son champ, en juillet 2017, à Ath Rahmoune», explique un autre adjoint du P/APC. C'est dire que l'installation de ce poste avancé et l'ouverture de pistes, pourtant programmées, sont urgents dans cette municipalité ô combien déshéritée.

Amar Ouramdane

Université *Abderrahmane Mira*

Le campus d'El Kseur livré fin septembre

Le recteur de l'université de Béjaïa avait annoncé que le pôle universitaire d'El Kseur accueillera probablement les étudiants des facultés de sciences économiques, actuellement au campus de Targa Ouzemour, à la fin du mois en cours. En effet, l'entreprise en charge de réaliser ce projet, implanté à Berchiche sur une superficie totale de 13 ha, s'est engagée à le livrer au plus tard le 25 septembre, a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya. Il est à signaler que cet engagement a été pris lors de la visite de travail et d'inspection effectuée, mercredi dernier, par le wali

de Béjaïa, Ahmed Maabed, au niveau de ce chantier. «Le taux d'avancement des travaux dépasse les 90 %. Il ne reste que quelques petites retouches», a rassuré le recteur de l'université Abderrahmane Mira, Boualem Saïdani, ayant accompagné le chef de l'exécutif durant cette visite. Quant au wali, il a insisté auprès du responsable de l'entreprise réalisatrice afin d'accélérer la cadence des travaux pour réceptionner ce projet et le mettre à la disposition des étudiants durant cette année universitaire. Pour rappel, ce campus, d'une capacité de 6 000 places pédago-

giques, est doté d'un restaurant de 5 000 places. Par ailleurs, M. Saïdani a annoncé que le pôle universitaire d'El Kseur accueillera probablement les étudiants des facultés de sciences économiques, qui se trouvent actuellement au campus de Targa Ouzemour. Celui-ci est actuellement sous pression, a-t-il souligné.

40 étudiants à l'École supérieure de l'informatique

Le recteur de l'université Abderrahmane Mira avait également annoncé que le début

officiel des cours à l'École supérieure de l'informatique et des technologies de l'information a été fixé pour cette semaine et ce fut le cas dimanche dernier. Dans ce sens, on a appris que quarante étudiants se sont inscrits, cette année. «Le campus d'Amizour ouvrira ses portes cette semaine, après quatre ans de fermeture. Nous allons commencer avec environ 40 étudiants. Il est prévu dans le programme qu'ils fassent deux ans en tronc commun, avant d'entrer en spécialité à partir de la 2e et 3e années», a expliqué le recteur de l'université Abderrahmane Mira.

B. S.

La Kabylie

un jour

AÏT R'ZINE

La bibliothèque communale inopérante

MEZEGUÈNE

La salle de soins sans médecin

M'CHEDALLAH

Chutes de tension récurrentes à Assif Assemadh

El-Kseur**Déficit en couverture sanitaire**

La commune d'El-Kseur souffre d'une importante inadéquation entre son évolution démographique, laquelle a enregistré une croissance exponentielle au cours de ces dernières décennies, et le taux d'investissement dans la construction d'infrastructures. Ceci est particulièrement valable pour le domaine de la santé, où il est relevé un déficit en maillage et en couverture. Dans ce sens, la réalisation de ces équipements publics est réclamée pour hisser El-Kseur au rang qui sied à une cité cosmopolite, qui aspire à devenir un important pôle universitaire. A l'unisson, élus municipaux et acteurs de la société civile sollicitent instamment de l'Etat la résorption de ce déficit, après en avoir fait l'amer constat. «Pour prendre en charge les besoins de la population autochtone et de la masse estudiantine résidente, la construction d'un hôpital et d'une autre polyclinique s'avère indispensable», plaide un membre de l'exécutif communal. «À chaque fois que l'occasion se présente, nous réitérons notre requête. Quant aux responsables, qu'ils soient de la wilaya ou de l'autorité centrale, ils ont montré une franche disponibilité à satisfaire nos revendications, en promettant d'y réfléchir sérieusement», ajoute-t-il, tout en déplorant que les choses soient restées au stade des déclarations d'intention. Pour les responsables de l'exécutif communal, les lacunes relevées sont autant de facteurs de répulsion, qui rendent hypothétique la concrétisation des objectifs de développement dans la commune. «Nous avons une convergence de points de vue avec le mouvement associatif, dont des animateurs ont transmis une multitude de courriers sollicitant de l'administration la prise en charge de ce secteur vital et la mise sur pied d'une planification intégrée pour appréhender les défis», a conclu l' élu communal.

N. M.

Draâ El Gaïd**L'environnement se dégrade**

Le cadre de vie du citoyen et l'environnement de manière générale se dégradent chaque jour un peu plus dans la commune de Draâ El Gaïd. En effet, les dépotoirs sauvages et les amas d'ordures pullulent aux quatre coins de cette circonscription. En effet, le centre urbain du chef-lieu communal, autant que les localités périphériques, croulent sous les monticules d'immondices, dont les émanations fétides empestent l'atmosphère. «Nous ne savons pas trop quoi faire de nos déchets, qui nous empoisonnent la vie. L'APC qui a la charge de leur gestion s'avoue incapable de prendre en charge cet aspect sensible lié à l'hygiène et à la salubrité publique», peste un retraité résident à la périphérie du chef-lieu communal. «Le schéma directeur de gestion des déchets, censé résoudre cette problématique, n'est jamais mis en œuvre. L'insuffisance de moyens dont dispose la municipalité et l'absence d'un site approprié pour l'entreposage des ordures se posent comme des contraintes de taille», explique un élu de l'APC. Par ailleurs, dans les villages excentrés et les localités reculées, le cadre de vie décline le même décor repoussant. «Chaque quartier, chaque groupe de maisons et parfois chaque chaumière dispose de son propre dépotoir. Certains citoyens brûlent leurs déchets, tandis que d'autres tentent de les enfouir pour en limiter les nuisances», témoigne un villageois d'Adjouen. Souvent, l'incivisme le dispute à la négligence. C'est ainsi que des citoyens se débarrassent de leurs immondices, en les abandonnant où bon leur semble. Les caniveaux, les abords des routes, les cours d'eau et même les étendues boisées sont amochés par ces rejets hétéroclites. Si l'environnement est déjà sévèrement impacté, le risque sanitaire plane plus que jamais.

N. M.

Rentrée de la formation professionnelle**7 000 places disponibles**

Près de 7 000 places d'apprentissage sont proposées pour la rentrée professionnelle, prévue pour ce mois-ci, dans l'ensemble des centres de formation de la wilaya.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée professionnelle session septembre dans les CFPA et les INSFP, la Direction de la formation professionnelle de la wilaya de Béjaïa organise du 15 au 17 septembre 2019, en collaboration avec des organismes de crédit et d'offres d'emploi, tels que l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC) et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), des Journées portes ouvertes sur la formation professionnelle et des caravanes d'information sur les différentes offres de for-



mation. Ces caravanes, pour rappel, vont sillonner les villages de la wilaya. Au CFPA Younès Lakhel, situé au boulevard de l'ALN, où se tiennent ces Journées portes ouvertes, les visiteurs pourront découvrir à travers la trentaine de stands d'exposition qui représentent l'ensemble des CFPA, des INSFP et des écoles privées de formation professionnelle, toutes les spécialités assurées par les établissements de la formation professionnelle de la wilaya. Et pour la présente session, apprend-on sur place, la Direction de la formation professionnelle offre 4 000

postes en apprentissage et 2 600 à 2 800 postes en résidentielle. La même direction propose aussi des formations qualifiantes de courte durée destinées à ceux et à celles qui ne sont pas scolarisés, comme les chômeurs, les retraités, les femmes au foyer et les porteurs de projet dans les spécialités de la maçonnerie, l'électricité bâtiment, la peinture bâtiment et la plomberie, entre autres. D'ailleurs, des responsables contactés sur place indiquent que dans la wilaya de Béjaïa, les formations sont assurées en adéquation avec les offres d'emploi des entreprises. C'est

le cas, notamment, dans l'agriculture et les métiers du bâtiment, du tourisme, de la gestion des déchets et des nouvelles technologies dans le domaine de l'informatique. A noter enfin que les inscriptions ont débuté le 15 juillet et vont durer jusqu'au 21 septembre. A cet effet, les bureaux d'accueil sont ouverts dans tous les CFPA, même les samedis. Quant aux concours d'entrée, ils se dérouleront le 22 septembre. La rentrée officielle dans les CFPA et les INSFP aura lieu, elle, le dimanche 29 septembre 2019.

B Mouhoub

Aït R'zine**La bibliothèque communale inopérante**

Un équipement public de taille dédié à la frange juvénile est toujours inopérant. Il s'agit de la bibliothèque communale, sise à Guendouz, chef-lieu municipal d'Aït R'zine, laquelle demeure toujours inexploitée, et ce depuis son achèvement en 2013 ! Et pour cause, cette infrastructure manque de personnel, comme les archivistes, les bibliothécaires, les agents administratifs et les agents de sécurité. En effet, aucun recrutement n'a été effectué depuis son ouverture, ce qui plonge cette bibliothèque dans l'inertie, n'ouvrant qu'en de rares occasions, en l'occurrence

pour la célébration des Journées nationales et mondiales, en plus de servir de lieu de révision pour les élèves des classes d'examen. Située dans le quartier populaire de Chréa, sa fermeture pénalise la population locale et les jeunes en particulier. A noter que toutes les tentatives de faire fonctionner cet espace culturel et de loisirs se sont soldées par des échecs, car les postes budgétaires, explique-t-on au niveau de l'APC, «n'ont pas été dégagés au niveau de la wilaya, en dépit de la proposition d'un plan de gestion aux services concernés». Et de poursuivre : «C'est une

frustration de plus pour nous les jeunes d'Aït R'zine. La bibliothèque communale de notre localité devrait fonctionner pour le bien de nos concitoyens qui veulent se cultiver, lire des livres, avoir des loisirs... Malheureusement, ce n'est pas le cas. Cela me rappelle le sort réservé au Centre culturel de notre localité, qui existe depuis 2001, lequel n'ouvre qu'en de rares occasions», se désole un jeune de Guendouz. Ainsi, des équipements publics réalisés à coups de milliards de centimes demeurent fermés au grand dam des jeunes.

Syphax Y.

Boudjellil**Les paysans optimistes**

Les dernières averses enregistrées dans la région ont suscité beaucoup de joie parmi les paysans qui appréhendaient, depuis des semaines, le prolongement de la sécheresse menaçant les filières agricoles. En effet, dans la localité de

Boudjellil, c'est la satisfaction totale parmi les agriculteurs et autres propriétaires de vergers, lesquels ont balayé d'un revers de la main l'angoisse cumulée depuis surtout la saison estivale passée durant laquelle les récoltes ont été

mises à mal par une canicule et une sécheresse menaçantes. Pour leur part, les propriétaires d'oliviers au niveau de cette localité rurale ont poussé un grand ouf de soulagement, après les cumuls de pluie très satisfaisants, lesquels ont revivifié des centaines d'oliviers, qui périclitaient à cause de la sécheresse et du manque d'eau. «Vous ne pouvez pas imaginer ma joie lorsque des trombes d'eau sont tombées ces derniers jours. Et pour cause. Mes oliviers, qui avaient un aspect inquiétant dû à la canicule ayant sévi le long de l'été passé, sont meilleurs. D'ailleurs, la prochaine campagne d'olivaison s'annonce d'ores et déjà

excellente, d'autant plus que la majorité de mes oliviers ont fructifié. Pourvu que la pluie tombe encore davantage pour relancer l'agriculture dans notre région, qui a vraiment soif», souhaite un paysan de Boudjellil. Ainsi, les pluies diluviennes qui se sont abattues dernièrement sur la région ont suscité l'optimisme des paysans qui peuvent maintenant appréhender sous de bons auspices les différentes campagnes agricoles qu'ils vont lancer dans quelques semaines, comme les labours-semailles, l'olivaison, les maraîchages, etc.

S. Y.

AÏN EL HAMMAM Marché informel

Les commerçants dont les échoppes donnent sur la rue *Colonel Amirouche* de la ville d’Aïn El Hammam commencent à se plaindre de la concurrence déloyale de leurs homologues exerçant dans l’informel.

«**C**es vendeurs squattent la rue et les trottoirs au point de mettre nos magasins sous l’éteignoir», dénoncent l’un d’eux. Les caisses de fruits et légumes et autres sont si nombreuses dans les lieux publics que pour traverser la ville, les piétons sont obligés de «déborder» sur l’asphalte, ignorant jusqu’à l’existence même de la boutique de notre interlocuteur et d’autres commerces réglementés. «Tout récemment, une bagarre qui failli dégénérer a eu lieu au milieu de la rue et sans l’intervention des riverains. Elle aurait pu avoir des conséquences fâcheuses. Plusieurs personnes, dont des propriétaires de magasins, étaient impliquées dans cette rixe, pour cause de “droit” de place revendiqué par les deux parties», dit-on. «Notre patience a des limites. Nous comprenons que chacun essaie de gagner le pain de ses enfants. Rien de plus normal. Cependant, cela ne doit pas se faire à notre détriment», s’insurge Rachid, propriétaire d’une bou-

Les commerçants se plaignent



tique, qui voit «la clientèle, déjà peu nombreuse ces derniers temps, aller de l’autre côté de la ville». Il faut noter que, depuis la fermeture de cette rue, en attendant la démolition des bâtiments jugés dangereux, de nombreux problèmes sont apparus au centre-ville. Au manque de stationnement et de fluidité de la circulation, s’ajoute l’anarchie des vendeurs ambulants qui ne se soucient pas d’encombrer le passage, ni de prendre la place des fourgons de transport. Chacun installe son étal là où il trouve un petit

espace fréquenté par des clients potentiels, sans se soucier des entraves qu’il crée. Devant cet état de fait, la population cherche les raisons du retard mis par les autorités pour commencer la démolition. Par mesure de sécurité, l’APC a procédé à la clôture de la zone dangereuse que la police veille à garder déserte de passants et de commerçants, depuis une quinzaine de jours. «Une partie de la clôture a été déjà saccagée. Pour le moment, rien n’indique que les travaux de destruction des immeubles concernés se déroule-

ront incessamment. Les autorités attendent», dit-on. «Qu’est-ce qu’on attend. Pourquoi avoir fait sortir les locataires et fermé le marché hebdomadaire, depuis maintenant quinze jours, pour attendre ?», se demandent ceux ont quitté leurs locaux suite aux injonctions de la wilaya. En attendant, les autorités font face aux difficultés de gérer les commerçants «sédentaires» et les ambulants du marché qui n’ont pas encore un espace de substitution.

A.O.T.

Mezeguène

La salle de soins sans médecin

Les 4 000 habitants de Mezeguene, situé dans la commune d’Illoula Oumalou, daïra de Bouzeguène, réclament en urgence un médecin pour la salle de soins de leur village. Et pour cause. Dès qu’une personne tombe malade, au lieu de se rendre à cette salle de soins, elle doit trouver un moyen de transport pour son évacuation vers un établissement de santé, au chef-lieu D’Azazga ou de Bouzeguène. «Si vous tombez malade à Mezeguene, notamment la nuit, ce sera le début de votre calvaire, car vous allez devoir vous déplacer jusqu’à Azazga, puisque la salle de soins du village n’a pas de médecin», dira Da Mohand, rencontré sur les lieux, où il est venu pour se faire une injection. Et de poursuivre : «C’est un privilège certes d’avoir une salle de soins dans notre village, mais l’absence d’un médecin pose un sérieux problème. D’autre part, je tien à signaler que je suis venu pour une injection sur les 6 que mon médecin traitant m’a prescrites à partir d’aujourd’hui, mais l’infirmier remplaçant dans cette salle de soins n’est pas là. Il ne sera ici que dimanche prochain, soit la journée devant coïncider avec la fin de mon traitement.»

Aziz Alimarina

Draâ El-Mizan

Les prix des légumes s'envolent

Depuis la mi-août, les prix des légumes n’ont pas cessé de flamber jusqu’à devenir totalement inabordables, en ce mois de septembre. Lors d’une virée au marché des fruits et légumes, beaucoup d’étals étaient presque vides, est-il constaté. «La marchandise manque beaucoup. Puis, comme vous voyez, certains produits ne se vendent plus. C’est cher !», lance un marchand spécialisé dans la vente de la pomme de terre. Cette dernière variait, ce jour-là, entre 50 dinars et 65 dinars. «On ne gagne presque rien. C’est presque le prix du gros. Peut-être que son prix va baisser d’ici la fin du mois si des quantités suffisantes sont déstockées», fait remarquer le même marchand. Rencontré en plein

centre du marché, un client ne cache pas son désarroi: «Où va le pays? Comment est-ce possible qu’un kilo de tomate se vende à 180 dinars et celui de carottes à 120 dinars? C’est du jamais vu ! Même avec un gros salaire, vous risquez de ne pas remplir le panier !», s’exclame-t-il. Comme déclaré par notre interlocuteur, les ardoises sont salées. Pratiquement tous les légumes sont passés du simple au double en une semaine. A titre d’exemple, les haricots verts, affichés à 300 dinars le kilo quelques jours auparavant, ont connu une hausse de 100 dinars. La tomate, cédée jeudi dernier à 80 dinars, est entre 150 dinars et 200 dinars. La courgette à 150 dinars , la laitue à 150 dinars et la liste est

longue. Le seul légume qui peut paraître abordable, c’est le poivron. Celui-ci coûte entre 80 dinars et 100 dinars, et moins sur certains étals. Cette flambée fait peur aux consommateurs d’autant plus que nous sommes à l’arrière-saison de certains légumes frais. «Les prix vont encore grimper parce qu’il n’y aura pas de récolte, par exemple, de tomates dans les prochains jours», estime un autre marchand. Concernant les fruits, les tarifs n’ont pas vraiment bougé. Pour certains produits, comme la banane, la tendance est même à la baisse. Aujourd’hui, elle est fixée à 220 dinars le kilo alors qu’à la mi-août, elle était à 400 dinars. Ce fruit, constate un client, avait augmenté à cause des fêtes, étant

privilegié pour le dessert. Pour un autre, une importante quantité de ce produit agricole a été importée ces derniers temps. Par ailleurs, la pastèque produite localement est entre 100 dinars et 200 dinars la pièce, dont le poids dépasse les six, voire huit, kilos. Le raisin est affiché entre 100 et 200 dinars, selon la variété. Ainsi, comparés aux légumes, les fruits peuvent sembler abordables. Laminés par les dépenses depuis le mois de Ramadhan en passant par les fêtes de l’Aïd, puis les fêtes familiales et enfin la rentrée scolaire, nombreux sont les pères de familles qui ne se contentent que du strict nécessaire en matière d’alimentation.

Amar Ouramdane

Souk El-Tenine

Plusieurs opérations de nettoyage initiées

La localité de Souk El-Tenine et les villages qui la composent ainsi que les diverses artères qui la traversant sont soumis à une pollution de plus en plus galopante. À certains endroits, comme au lieu-dit Ighil Oumenchar, la prolifération des décharges sauvages est inquiétante. Une situation qui désigne un seul coupable : l’incivisme des citoyens qui déversent leurs déchets de manière anarchique et n’importe où, même sur des espaces censés être protégés, comme les forêts.

Ceci, bien sûr, à côté de l’impunité ou des difficultés à faire respecter la loi et, par là, endiguer ce phénomène, qui devient de plus en plus alarmant, malgré les multiples campagnes de sensibilisation menées aussi bien par le mouvement associatif que les élus locaux. Heureusement que dans toute cette pollution galopante, certains responsables sonnent le tocsin, conscients de la gravité des atteintes à l’environnement. C’est le cas de l’Assemblée locale de Souk El-

Tenine qui s’est, derechef, penchée sérieusement sur ce problème, par l’initiation de volontariats et autres opérations de nettoyage périodiques, en tentant d’impliquer le plus d’acteurs possible. C’est ainsi qu’à la fin de la semaine passée, une action de nettoyage, menée conjointement par l’APC et la direction des travaux publics de la wilaya (DTP), a été organisée au niveau du lieu-dit «Thankoults bouvrone», où de nombreux caniveaux et fossés ont été nettoyés et une grande quantité

d’ordures collectée. «Pour faire face à ce problème, nous avons même demandé à la direction des affaires religieuses d’exhorter les imams à sensibiliser à l’environnement, car être respectueux de son milieu immédiat et le préserver est aussi un acte de foi. Ceci en plus des associations et des comités de villages. De notre côté, en plus de ces campagnes, nous avons acquis une nouvelle benne-tasseuse pour une meilleure couverture en matière de ramassage de déchets (...), dira le

P/APC à ce propos. Pour rappel, dans un passé récent, de grands mouvements écologiques, avec une naissance sans précédent d’associations activant dans le domaine, ont vu le jour à Souk El-Tenine. Un élan qui finira par s’estomper quelque peu, induisant le retour graduel à la pollution. Pour s’en convaincre, il suffit de faire un tour du côté d’Ighil Oumenchar, devenu un véritable réceptacle d’immondices en tous genres.

Rabah A.

KADIRIA Réhabilitation de l'école primaire *Mohamed Bourahla*

Cafouillage entre la DAL et l'APC

Le projet de réhabilitation de l'école primaire *Mohamed Bourahla* de la ville de Kadiria, un établissement vieux de plus de trois décennies et en proie à la vétuste, peine à être lancé.

Le projet en question devait démarrer en été dernier après le marché a été confié à une entreprise, au mois de mai 2019. Mais il a finalement buté sur un nict catégorique du contrôleur financier. C'est du moins ce qu'a expliqué le maire de Kadiria, Abdenour Khiter, au lendemain de la protestation des parents d'élèves qui s'insurgeaient, à l'occasion de la rentrée scolaire, contre «la détérioration des conditions de scolarisation de leurs enfants et contre le retard dans le lancement dudit projet». Selon les



explications données par le maire aux parents d'élèves, ses services avaient inspecté l'école et avaient constaté de visu les dégradations, avant de décider de l'inscription d'une opération de réfection. L'édile communal a ajouté qu'après le lancement de l'appel d'offres, une entreprise réalisatrice a été retenue en mai dernier, pour mener les travaux du projet,

dont le délai de réalisation est estimé à trois mois. Le montant financier du projet s'élève à 96 millions de centimes. Seulement, et à la dernière minute, le projet ne sera pas validé par le contrôleur financier, sous prétexte qu'une opération similaire a été déjà inscrite par la direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya, dans le cadre d'une

vaste opération dédiée à la réhabilitation des établissements du primaire de la wilaya. Situation qui a bloqué le lancement du projet inscrit par l'APC. Actuellement et après deux semaines de la rentrée scolaire, ce couac administratif n'est toujours pas levé et le problème reste entier. Quand bien même une solution serait trouvée, le projet mettra plusieurs

semaines pour démarrer. Ce qui ne manquera pas de se répercuter sur la qualité de l'enseignement dans cet établissement qui présente beaucoup de défaillances. Pour pouvoir régler rapidement le problème et améliorer les conditions de scolarisation des enfants, le maire a appelé les parents d'élèves à conjuguer leurs efforts et à travailler, ensemble, pour attirer l'attention des autorités de wilaya sur l'impératif de lancer le projet le plus rapidement possible, en insistant sur son caractère «urgent». A ce propos, le maire de Kadiria suggère aux autorités de wilaya soit de retenir le projet de la DAL et de le lancer rapidement, soit d'opter pour le projet de la commune, dont l'entrepreneur n'attend que l'ordre de démarrage des travaux (ODS). En tout cas, et en attendant que les autorités de wilaya tranchent sur la question, les élèves et personnels de l'établissement craignent le pire dans cet établissement en proie à l'usu- re, surtout que la saison humide a déjà commencé avec des inattendues et diluviennes pluies orageuses qui risquent à tout moment d'inonder l'école, dont l'étanchéité est fortement dégradée

Djamel M.

M'Chedallah

Chutes de tension récurrentes à Assif Assemadh

Des résidents d'Assif Assemadh, une agglomération à forte concentration démographique relevant de la commune de M'Chedallah, dénoncent des chutes de tension électriques récurrentes. Ils affirment que l'alimentation en cette énergie est tellement faible qu'aucun équipement électroménager ne fonctionne normalement. Nos interlocuteurs, rencontrés dimanche dernier, font savoir que sur décision de l'ancien, wali Ali Bouguerra, en 2013, un transformateur a été

attribué à ce hameau afin de renforcer le courant. Le poste maçonné a même été réalisé par l'APC de M'Chedallah et réceptionné au cours de cette année. Mais, selon eux, les services de la concession de distribution de la wilaya de Bouira n'ont pas procédé à l'installation des équipements nécessaires au fonctionnement du transformateur. L'ouvrage est depuis abandonné et livré aux agressions climatiques. Notons qu'en plus d'une moyenne de 300 foyers, le réseau de distribution élec-

trique d'Assif Assemadh alimente plusieurs unités économiques, telles que des huileries, des chambres froides... en plus d'une école primaire et d'une unité de soins. Ces deux institutions étatiques des plus névralgiques, implantées dans un coin isolé et étroitement ceinturé par une forêt vierge, nécessitent un renforcement de sécurité par un éclairage extérieur qui ne peut fonctionner sans le renforcement de l'alimentation électrique. Pour le moment, les villageois ne peuvent s'aven-

turer dehors la nuit, par peur de croiser des animaux sauvages, notamment les hardes de sangliers et autres meutes de chiens qui peuplent les environs. Les résidents d'Assif Assemadh font appel, une fois de plus, aux autorités locales afin de remédier à cette situation «pénalisante», en installant, enfin, des équipements nécessaires au fonctionnement du transformateur.

Oulaid Soualah

BAHALIL CW10

Les abords de la route, un dépotoir sauvage

Un gigantesque dépotoir à ciel ouvert s'est formé depuis quelque temps aux abords du chemin de wilaya n° 10, reliant la commune d'Aghbalou à celle de Tazmlat, dans la wilaya de Béjaïa, juste à l'entrée de la localité de Bahalil. En effet, des amoncellements de déchets ménagers et des chargements ahurissants de gravats «trônent» aux abords de la route, pour former une véritable décharge sauvage. Les détritiques «accaparent»

même une partie de la chaussée, rétrécissant considérablement sa largeur et gênant, par conséquent, la circulation automobile. Pis encore, tous ces déchets sont éparpillés par les vents dans les oliveraies bordant la route. En plus de son impact négatif sur l'environnement, la pollution que génère ce dépotoir contribue dangereusement à la dégradation du cadre de vie des riverains. Ces derniers ne cachent, d'ailleurs, pas leur inquiétude

quant aux proportions que prend ce point noir qui ne cesse de grossir : «Cet endroit est connu pour abriter un dépotoir sauvage depuis plusieurs années, mais ces derniers mois, cette décharge s'est dangereusement proliférée», s'alarme un riverain. Et d'ajouter : «Chaque jour, de nouveaux chargements de détritiques et de gravats sont acheminés sur les lieux par des engins qui se débarrassent de toutes sortes de déchets, sans mesu-

rer l'impact de leur pollution sur l'environnement et les désagréments qu'ils causent aux habitants du coin». Selon les mêmes riverains, c'est l'absence de réaction des autorités locales qui incite les indéclicats à récidiver. Des autorités que les riverains disent pourtant avoir alertées sur la situation et sur ses répercussions sur le milieu immédiat et le cadre de vie des citoyens. «Mais en vain, déplorent-ils, puisqu'aucune action n'a été entreprise

jusque-là, ne serait-ce que pour nettoyer le site et évacuer les grandes quantités de déchets et gravats». Devant cette situation qu'ils jugent «inquiétante», les riverains du site réitérent leur appel en direction des responsables locaux pour prendre les mesures nécessaires afin d'éradiquer le dépotoir et sévir contre les pollueurs.

D. M.

AGHBALOU Raccordement au gaz naturel

Le quartier des *Martyrs* attend toujours

Les résidents du quartier des Martyrs, au chef-lieu communal d'Aghbalou, montent au créneau et interpellent les autorités locales quant au retard de plus de cinq ans qu'accuse le projet de raccordement de leurs habitations au réseau du gaz naturel. Des membres du comité du quartier en question assurent que plusieurs requêtes ont été adressées aux autorités locales, dont le wali. Une délégation du quartier s'est même déplacée jusqu'à la daïra de M'Chedallah pour s'entretenir avec le chef de cette institution. Les membres de ce comité diront que le réseau de transport du gaz naturel a été réalisé depuis deux ans sans

qu'il ne soit procédé aux branchements individuels, après que l'entreprise réalisatrice a plié bagages, laissant le projet à moitié réalisé. Nos interlocuteurs diront aussi qu'une autre entreprise, chargée de la réalisation du réseau d'assainissement, a détéré plusieurs longueurs du réseau de transport du gaz naturel de leur quartier et a abandonné les conduites à l'air libre, sans exécuter la dernière opération qui est la remise en état des lieux. Ces conduites, exposées aux agressions climatiques, sont en partie détériorées. Après leur rencontre avec le chef de daïra de M'Chedallah, le même comité informera que

ce commis de l'État a pris attache avec la concession de distribution pour s'enquérir de la situation, notamment des raisons de l'abandon du projet, tout en promettant de se déplacer sur les lieux dans les jours à venir pour constater le cas relaté. On nous informe aussi que le chef de daïra s'est engagé à suivre en personne ce dossier et que le projet serait mené à terme avant l'arrivée de l'hiver. Il est utile de préciser qu'au niveau du chef-lieu de la commune d'Aghbalou, ils sont des centaines de foyers à attendre depuis plusieurs années le raccordement de leurs foyers à cette énergie fossile. Selon nos informations, une

fiche technique et un devis estimatif de travaux d'extension du réseau gaz, s'élevant à près de quatre milliards de centimes, ont été transmis aux autorités de wilaya au début de l'année. En dépit des assurances reçues par les responsables de la commune quant à la concrétisation de ce projet, à l'heure actuelle, aucune opération n'est lancée sur le terrain. Du coup, des centaines de foyers risquent encore un hiver sans gaz de ville dans une région de montagne connue pour son climat rude et ses hivers glacials.

O. S.

BÉJAÏA Hommage à Djamel Allam

Mara dyoughal revient cette semaine !

À l'occasion de la commémoration du 1er anniversaire de la disparition du pionnier de la chanson moderne algérienne, Djamel Allam, un riche programme est prévu pour la journée de demain, au Théâtre régional de Béjaïa.



C'est sous l'égide de la Direction de la culture locale et avec la participation du mouvement associatif que des activités commémoratives, en hommage au célèbre auteur de «Mara dyoughal», vont débiter à 10 h, au TRB. Au menu, une exposition retraçant la vie et l'œuvre du chanteur, la projection d'un documentaire (témoignages), une table ronde avec des auteurs ainsi qu'un gala auquel prendront part une pléiade d'artistes locaux. Quant aux amis de l'artiste, des auteurs et des écrivains, ils seront également au rendez-vous, à l'image de Slimane Hachi, Ali Siyad, Arezki Larbi, Braham Tazaghart, Rachid Oulebsir (auteur d'un livre sur Djamel Allam) et Yacine Si Ahmed, entre autres. Ces derniers ainsi que beaucoup d'autres amis du défunt viendront des quatre coins du pays. Outre une table ronde animée par les auteurs et les écrivains, amis de l'artiste, un gala artistique va clôturer cet hommage. Seront présents la chorale

«Neghma», le groupe de jeunes «Iftawjen», Cheikh H'ssinou d'Oued Ghir, le groupe «Bank's» (1er prix du Festival de la chanson amazighe) et la chorale polyphonique «Emilira», sous la houlette du grand maestro Mokhtar Terki. Deux autres chanteurs compléteront ce programme artistique. Il s'agit d'Abes d'Aït Rezine et Rahima Khelfaoui. Par ailleurs, toujours dans le cadre de la commémoration du 1er anniversaire de la mort de Djamel Allam,

une gerbe de fleurs a été déposée, dimanche dernier, sur sa tombe, en présence du directeur de la Culture, du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de Béjaïa, des responsables et cadres de la Direction de la culture, des élus de l'APC de Béjaïa, du mouvement associatif («Neghma», «El Bahdja», «Ahabab Saddek El Béjaoui», «Numidia», «El Qalâa», «Espoir de Béjaïa» et l'Association des artistes de la wilaya de Béjaïa. A noter égale-

ment la présence du président de l'association «Taghzout» de Béjaïa, des membres de la famille du défunt, dont son frère Rabah, du président de l'Amicale des artistes de Béjaïa Sabril Slamnie dit «Papou», l'artiste peintre Bouchebah Abdenour ainsi que de nombreux citoyens. Pour rappel, Djamel Allam est décédé le samedi 15 septembre à Paris à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie.

Achour Hammouche

17es rencontres cinématographiques

Elles auront lieu du 21 au 26 septembre

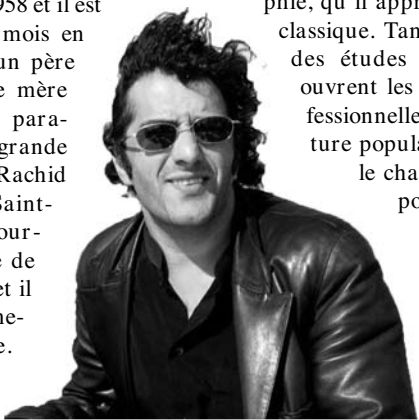
Les Rencontres Cinématographiques de Béjaïa reviennent pour une 17ème édition prévue du 21 au 26 septembre. Le rendez-vous incontournable des cinéphiles ouvrira définitivement l'année culturelle en Algérie avec un programme aussi riche et divers que pour les précédentes moutures. C'est dans un contexte bien particulier que se dérouleront les Rencontres Cinématographiques de Béjaïa cette année. En effet, pour cette 17ème édition, l'organisation a mis l'accent sur la diversité du programme. Le public pourra ainsi

profiter d'ateliers, de tables rondes et de débats ouverts en marge des projections, mais aussi de performances musicales ; les chanteurs Samira Brahmi et Fayçal Bellatar inaugureront d'ailleurs l'événement à travers un concert. Pour rappel, les Rencontres projeteront 30 films à la Cinémathèque de Béjaïa dont 22 seront algériens. Certains événements auront aussi lieu à Aokas, et plus précisément au Théâtre de verdure du village Aït Aïssa. Un rendez-vous qui promet du cinéma, de l'engagement et de la convivialité.

Disparu le 12 septembre 2018

Rachid Taha, un artiste résolument universel

Il est né le 18 septembre 1958 et il est décédé le 12 du même mois en 2018. Rachid Taha, né d'un père kabyle de Béjaïa et d'une mère originaire de Mascara, a paradoxalement vécu la plus grande partie de sa vie en France. Rachid est venu au monde à Saint-Denis-du-Sig, connu aujourd'hui comme étant la ville de Sig dans l'Ouest algérien, et il vivra et mourra à la Seine-Saint-Denis, en France. Après avoir passé son enfance à Sig, Rachid Taha part en France en compagnie de ses parents, qui se sont établis dans l'Alsace. Il avait alors dix ans. L'école n'était pas son fort. Il sera d'ailleurs jugé trop turbulent, d'où la décision de ses parents de le placer chez les sœurs, au lycée Jeanne- d'Arc de Bruyère. Et c'est là-bas, selon sa biogra-



phie, qu'il apprit à écrire et à lire l'arabe classique. Tant bien que mal, Taha fera des études de comptabilité, qui lui ouvrent les portes d'une carrière professionnelle. Toutefois, imbibé de culture populaire, il écoutait à profusion le chaâbi et le raï. Des musiques populaires algériennes qu'il a su marier avec le rock n roll et la techno. A Rillieux-la-Pape, l'artiste rencontre deux fêrus de la musique avec lesquels il formera le groupe légendaire «Carte de séjour». Le groupe sor-

tira son premier album «Rhorhomanie», en 1984. En 1989, il est dissous. Taha se lance alors dans une carrière en solo. Son premier album «Barbès» sort en 1991. Toutefois, l'enfant de Sig ne sera consacré par le public algérien qu'en 1998 à la sortie de l'album

«Diwan». La chanson «Ya rayah» de feu Dahmane El Harrachi le propulsera alors au rang des chanteurs les plus connus en Algérie et en France. Rachid reprendra aussi des chansons d'Akli Yahiatene, Hadj Mohamed El Anka et Nass El Ghiwan. Quant à ses tubes avec Cheb Khaled et Faudel, ils resteront dans les annales de la chanson algérienne. A cette époque, sa carrière est à son apogée. Rachid Taha poursuit sa carrière artistique durant plusieurs années et parallèlement à la musique et à la chanson, il s'est avéré être un écrivain de scénarios pour films. Infatigable, il sort plusieurs albums jusqu'à 2013. En 2015, il crée, en compagnie de son ami Rodolphe Burger, le groupe «Couscous Clan». Rachid Taha meurt dans la nuit du 11 au 12 septembre 2018 d'une crise cardiaque et sera enterré dans sa ville natale. Il laissera à la postérité un répertoire universel imbibé «d'algérianité», comme lui, jusqu'aux os.

Akli N.

TIRMITINE

Musique, chorale, théâtre...

La maison de jeunes lance des formations

Des ateliers de formation au profit de la frange juvénile de la commune de Tirmatine qui consistent en l'apprentissage de la guitare, du piano, du solfège, du théâtre... seront bientôt lancés à la maison des Jeunes de cette localité non loin du lieu-dit «Sidi Salah», au village Avarane. C'est ce qu'on a appris de la part du président de l'association «Ithrane Usirem», Chabouni Toufik. «Ce programme concernera tous les enfants de la région, étant donné que notre association couvre en activités tout le territoire de la commune. D'ailleurs vu le relief de Tirmatine, formée de trois versants qui ne communiquent par aucune ligne de transport directe, nous allons assurer le transport aux enfants des villages éloignés du flan de notre village mais aussi d'Aït Arif, Izroudhen, Amegdoul et Ivehlel», assure notre interlocuteur. Ce dernier n'a d'ailleurs pas manqué de préciser que les enseignants spécialisés qui prendront en charge cette formation sont d'ores et déjà mobilisés. «Il est question dans un premier temps de MM. Saïd Amara et Hocine Ouaguenouni, connus pour leur maîtrise et leur expérience dans tout ce qui a trait à la musique, au théâtre, à la culture et aux arts de manière générale», précisera M. Chabouni. En outre, a fait savoir notre interlocuteur, cette association a lancé une chorale et deux troupes de théâtre et un autre projet d'envergure est en préparation. Il s'agit d'un festival intitulé «Avarane des arts», lequel est en phase d'étude. Il débutera probablement bientôt. Ce festival, informe notre source, couvrira tous les arts modernes et traditionnels et concernera tous les villages de la commune. Les meilleures œuvres, par exemple dans la décoration et les fresques murales, seront alors récompensées. Par ailleurs, «Ithrane Usirem» compte aussi lancer la formation d'une troupe de fanfare. «Si les moyens le permettent», précisera son président. «Nous avons lancé beaucoup de projets et organisé beaucoup d'activités durant notre courte existence. Nous avons aussi beaucoup d'idées qui peuvent animer nos villages sur les plans culturel et artistique. Malheureusement, les moyens ne suivent pas. Il faut savoir également que tout ce que nous faisons c'est grâce aux cotisations de nos adhérents. D'autre part, on souhaite recevoir des aides pour pouvoir jouer pleinement notre rôle d'association, au service de notre communauté et réaliser les ambitions de nos adhérents et de nos villageois, notamment les jeunes.»

Rabah A.

AHCÈNE CHEKIKÈNE, entraîneur des U19 de l'US Béni Douala

«Le report du championnat nous arrange»

Le coach des U19 de l'US Béni Douala, Ahcène Chekikène, estime que pas moins de 5 à 6 éléments peuvent facilement intégrer les seniors lors de la nouvelle saison ou la prochaine. Il se dit, par ailleurs, satisfait du report du championnat qu'il mettra à profit «pour bien préparer le groupe».

La Dépêche de Kabylie :
Comment se déroule la préparation en prévision de la nouvelle saison ?
Ahcène Chekikène : On se prépare dans de bonnes conditions au stade



du 1er Novembre et celui du lycée Polyvalent. Les jeunes adhèrent à la méthode de travail et s'appliquent à la lettre. Ils s'améliorent de jour en jour et c'est rassurant avant le coup d'envoi de la saison sportive des jeunes.

Le coup d'envoi du championnat est justement reporté d'une semaine. Un commentaire ?

Ce report arrange nos affaires, car il va nous permettre de bien préparer le groupe. On accuse un petit retard et, avec une semaine de plus de travail, les joueurs seront enco-

re meilleurs et leur rendement va s'améliorer sur le double plan physique et tactique.

Plusieurs jeunes sont venus de différentes régions de la wilaya pour renforcer l'effectif. Peut-on dire que les U19 auront leur mot à dire en championnat?

On a sélectionné les meilleurs parmi plus de 150 jeunes venus tenter leur chance. Il y a des jeunes de Draâ El-Mizan, de Tadmait, de Draâ Ben Khedda, de Tigzirt, de Mekla, de Fréha, de Béni Douala, de Tizi-Ouzou... Il y a un bon groupe en place qu'il suffit de faire tra-

vailer plus pour qu'il soit au top au coup de starter du championnat.

Après près de trois semaines de travail, que pensez-vous de la qualité de l'effectif ?

Je crois qu'il y a des éléments qui peuvent s'illustrer et aller de l'avant. Je peux même vous dire que notre objectif est d'alimenter les seniors de nos meilleurs éléments. Cinq à si joueurs peuvent intégrer l'équipe première au cours de la nouvelle saison ou la prochaine.

Les jeunes de l'USBD sont versés dans le groupe C., Un commentaire ?

Oui, on est versés dans le groupe C et il y a eu même un remaniement ces derniers jours, avec l'intégration d'autres clubs, à l'image de l'USM El Harrach. Il y a aussi d'autres de la Ligue 2, comme le RC Arbaâ et l'Amel Boussaâda, et d'autres de la DNA. Ce groupe est positif dans la mesure où nos jeunes vont se mesurer à de bonnes équipes et gagneront, sans doute, en confiance. Notre but c'est de réaliser de meilleurs résultats que l'exercice passé.

Entretien réalisé par Massi Boufatis

COUPE D'ALGÉRIE 1er tour régional

JS Boukhalfa - Olympique Akbou, au menu

Les Banlieusards de Tizi Ouzou connaissent désormais leurs adversaires, en Coupe d'Algérie. Il s'agit de l'Olympique Akbou, qui a accédé cette saison en Régionale deux, comme c'est le cas pour la JS Boukhalfa. Cette rencontre est prévue pour ce samedi, au stade Tirsatine d'Azazga, à 14h, et ce dans le cadre du 1er tour régional de Dame coupe. Ce rendez-vous sera le premier de la saison pour les gars de Boukhalfa, lesquels auront en face un adversaire de qualité qui est en train de terrasser tout sur son passage, en matchs de préparation. Mais dans le football, tout est possible et dans un match tout peut arriver. En tout cas, les Banlieusards croient dur comme fer en leurs capacités de passer l'é-

cueil de l'Olympique Akbou. Il est à signaler que la JSB poursuit sa préparation dans la sérénité et s'entraîne régulièrement au stade

Polyvalent. Sans conteste, les joueurs sont animés de beaucoup de volonté pour réaliser une belle saison, en Régionale deux, et en

Coupe d'Algérie, où ils comptent créer la sensation, en commençant par le choc de samedi face aux gars d'Akbou.

M. B.

Après deux années de retrait

L'AS Oued Ghir de retour ?

Au village Oued Ghir, appelé autrefois Réunion, les jeunes, notamment les footballeurs, gardent encore en mémoire le forfait général de l'équipe locale de foot après sa rétrogradation en Pré-honneur, durant la saison sportive 2017/2018. Triste sort pour une formation qui, naguère, brillait de mille feux et honorait admirablement la commune. Deux années après son retrait, à mettre très

vite aux oubliettes, il semble qu'un vent nouveau plein d'espoir souffle sur l'Association Sportive de Oued Ghir, qui voudrait réintégrer la compétition officielle au niveau de la Ligue de football de Béjaïa. Les bonnes volontés accompagnées de bonnes intentions ne semblent pas manquer, croit-on savoir, pour que l'équipe renaisse de ses cendres. Une hibernation qui n'a, d'ailleurs,

que trop duré, en privant les footballeurs locaux de compétition officielle. Ainsi, le championnat Pré-honneur, qui débutera selon toute vraisemblance au début du mois d'octobre, verra-t-il la présence de l'équipe chère à Halhal Lamine ? La question taraude les fans du club. A signaler que pour réintégrer le championnat, l'ASO devra s'acquitter d'une amende au niveau de l'instance concernée.

Mais pour le moment, le statu quo demeure. Les prochains jours seraient déterminants pour se fixer sur le sort de cette sympathique formation de l'ASOG, dont le come-back en compétition officielle est vivement sollicité par ses amoureux.

Tahar H.

Pré-honneur Béjaïa

L'US Sidi Ayad à la recherche d'un stade

Créée depuis deux ans, soit le 23 août 2017, l'US Sidi Ayad que préside Karim Talaighil a achevé l'exercice passé dans le groupe Pré-honneur de Béjaïa à la peu enviable 10e place, avec seulement 12 points de récoltés. Elle n'a, en effet, dépassé que le club du Littoral de Béjaïa, en l'occurrence l'ES Tizi-Wer, lequel a récolté 12 points mais avec une différence de buts désavantageuse, soit -24 contre -22 pour l'USSA. Aussi, depuis 2017, ce club participe aux Championnats des seniors, des juniors, cadets et minimes, que gère la Ligue de football de la wilaya de Béjaïa. Ce sera aussi le cas pour la nouvelle saison sportive

2019-2020. «Depuis la création de ce club en 2017, on a participé avec les seniors, les U19, les U17 et les U15 et ce sera aussi le cas pour cette saison sportive», indiquent ses responsables. Par ailleurs, il est à signaler que ces derniers ne savent plus à quel saint se vouer, vu l'état lamentable dans lequel se trouve le stade communal, surtout en période hivernale, où il est gorgé d'eau. A cet effet, les responsables du club alertent l'opinion publique mais aussi les responsables locaux, sans oublier le chef de l'exécutif de la wilaya de Béjaïa. «Ceux qui disent qu'on est très bien à Sidi-Ayad se trompent énormément. Le stade municipal de la com-

mune des moudjahidine est le lieu le plus fréquenté par les jeunes de Sidi-Ayad. Vous osez parler de conscience. Vous aurez tous les jeunes perdus sur le dos. Vous êtes les responsables, on est les victimes. On a besoin de ce stade et nos jeunes aussi», affirment les dirigeants de l'US Sid-Ayad. Et de poursuivre : «Aujourd'hui, ce club est dans une situation difficile sur les plans financier et matériel. Pour le stade, où se déroulent les entraînements, nous n'avons reçu que de fausses promesses de la part des autorités locales. Pourtant, il est indispensable pour préparer nos différentes catégories, en prévision des rencontres de

Championnat. On ne sait même pas où recevoir nos adversaires, car le stade principal (communal) ne répond pas aux normes et se trouve dans une situation délicate.» C'est dire que les deux clubs de cette commune, à savoir l'US Sidi-Ayad et le CA Sidi-Ayad, pâtissent de cette situation, sans oublier ses habitants. A quand le bout du tunnel ? Ce ne sera peut-être pas pour demain mais une chose est sûre, les citoyens de Sidi-Ayad souffrent de l'absence d'aires de jeu et surtout d'un terrain principal, où s'adonner à leur sport favori.

M. R.

En amical

CA Fréha 3 - ES Azeffoun 1

Poursuivant sa préparation d'intersaison, le pensionnaire de la Régionale 1, l'ES Azeffoun, a donné la réplique, samedi dernier, au CA Fréha, qui évolue en division Honneur Tizi Ouzou. Un test qui a été mis à profit par le staff technique des Ivahriyen pour faire tourner l'effectif et faire le constat sur l'état physique des joueurs. La partie, disputée au stade de Fréha, a été d'un niveau moyen. Le dernier mot est revenu aux Ath Djennad qui se sont imposés sur le score de 3 buts à 1. Une défaite qui va permettre au coach de l'ES Azeffoun de tirer beaucoup d'enseignements et de faire le point avec les joueurs sur les points faibles et forts, pour apporter des correctifs à l'avenir et améliorer le jeu collectif du groupe. Avec la multiplication des matchs de préparation, l'effectif va parfaire ses automatismes et sa cohésion dans le jeu. Les Marins d'Azeffoun, qui visent pour la nouvelle saison l'accession en division supérieure, savent qu'ils seront confrontés à de grosses cylindrées de la Régionale 1 et qu'ils auront à cravacher dur pour réaliser cet objectif. A noter que si l'équipe d'Azeffoun réussit en fin de saison sa montée, elle gagnera deux paliers, puisque la division Inter-régions sera supprimée avec le nouveau système de compétition qui sera mis en exécution dès la saison prochaine. Côté supporters, l'on croit toujours en les qualités de l'équipe, appelée à renouer avec les sacres. Cela dit, le visage montré face au CA Fréha en amical n'est pas rassurant en prévision du nouvel exercice. Le staff technique aura du pain sur la planche et devra faire suer ses poulains sur le double plan physique et tactique, pour réussir l'entame de la compétition.

Massi Boufatis

LFW TIZI OUZOU Saison 2019-2020

48 clubs engagés

Les engagements des clubs au titre de la saison 2019-2020 ont été scellés, dimanche dernier, au niveau de la Ligue de football de Tizi Ouzou.

Quant au délai supplémentaire de quinze jours accordé aux CSA, il a expiré le 15 septembre. Ainsi, la Ligue a enregistré un total de 48 formations toutes divisions confondues. Pour sa part, la Division honneur sera composée de quinze clubs (FC Ouadhias, US Tala Athmane, NA Redjaouana, CA Fréha, RC Betrouna, AC Yakouren, CRB Mekla, JSC Ouacif, KC Taguemount Azouz, AS Aït Bouadou, ASC Ouaguenoun, O Tizi Gheniff, OS Moulediouene, JS Tala Tegana et O Tizi Rached. Un groupe formé de onze sociétaires de la Division 2, deux nouveaux promus, à savoir : l'US Tala Athmane et la JS Tala Tegana, et deux ex-pensionnaires de la Régionale 2, relégués cette saison, en l'occurrence l'O Tizi Rached et l'OS Moulediouene. La Division pré-honneur comptera, pour sa part, 21 clubs (E Draâ El Mizan, ES Nath Irathen, O Makouda, US Timizart, FC Betrouna, US Tirmatine, JS Tala Mansour, US Bouhinoun, US Sidi Belloua, CS Ifflissen, CS Djebba Ouaguenoun, US Aït Aïssa Mimoun, CS Ihasnaouene, JS Tadmaït, RC



Imazighen, O Timizart Loghbar, Aït Yahia Union Sport, JS Djurdjura, ES Assi Youcef, AC Boudjima et CS Boudjima. En ce qui concerne les clubs engagés en jeunes catégories, ils sont au nombre de douze (JS Aït Anane, FC Ath Yenni, US Djemaâ Saharidj, ES Tigzirt, IRB Yakourene, JS El Kelaâ, OC Azazga, O M'kira, Ecole de football de Fort national, RS Illoula, AC Aïn Zaouia et OS Mâatkas).

Neuf clubs jettent l'éponge

Le nombre des clubs engagés pour le nouvel exercice est inférieur par rapport à celui de la saison dernière. En effet, confrontées à des problèmes, notamment financiers avec des aides insignifiantes, plusieurs formations étaient contraintes de mettre la clé sous le

paillason, cette saison. Dans ce sens, dans la Division honneur, l'O Taourirt Mokrane, qui a pourtant réussi l'accession la saison dernière, a, contre toute attente, gelé ses activités. Un gel qui suscite bien des interrogations. Mais selon certaines indiscrétions, cette décision est due à des soucis internes d'ordre organisationnel. En Division pré-honneur, les clubs sont d'ailleurs nombreux à jeter l'éponge, et ce pour déferentes raisons. Il s'agit de la JS Aït Yahia Moussa, l'OC Makouda, l'US Mizrana, l'US Ikhelouiene, l'ES Aït Ouaneche, l'O Nath Yirathen, le FC Aït Zaim et l'US Djemaâ Saharidj qui s'est contentée des catégories jeunes. A signaler également l'engagement de deux nouveaux clubs, à savoir l'AC Boudjima, qui fait son come-back après plusieurs années d'absence, et le CS Boudjima, nouvellement créée.

L'IRB Souk El Tenine et l'OC Afir se mettent au frais

En jeunes catégories, on notera l'engagement de douze équipes dont trois nouvelles formations. Il s'agit de l'Ecole de football de Fort national, du RS Illoula et l'AC Aïn Zaouia, laquelle revient après une année de mise en veilleuse. Parmi les anciennes équipes, le seul fait saillant est le gel des activités de l'IRB Souk El Tenine et de l'OC Afir, un club très actif ces dernières saisons dans le Championnat des jeunes qui jouent à chaque fois les premiers rôles dans toutes les catégories. La saison dernière, la Coupe en juniors est d'ailleurs revenue à cette formation qui n'est plus à présenter aussi en matière de fair-play.

S Klari

HC AÏN BESSEM Fettache Rachid nouvel entraîneur

«Nous jouerons les premiers rôles si...»

Le nouveau pensionnaire de la Régionale 2, le Hamzaouia de Aïn Bessem, a un nouvel entraîneur en la personne de Fettache Rachid, qui succède ainsi à Merouane Abdelazizi. Pour rappel, Fettache a dirigé, pendant trois saisons, le MB Bouira qu'il accompagnait en division Inter-régions en 2016/2017. La saison dernière, il était à la barre technique du DRB Kadiria (Honneur Bouira) avec lequel il réalisera une très bonne saison, puisqu'il a atteint le play-off final. Le nouveau coach

dira avoir accepté sa nouvelle mission au HCAB grâce au challenge sportif : «Les dirigeants du club qui m'ont contacté m'avaient fait part des couacs financiers dont patauge le club. Nous avons discuté sur tout, notamment sur la stabilité à la barre technique», souligne-t-il. «Concernant l'objectif tracé avec les dirigeants du club, poursuit Fettache, ce sera selon les moyens de l'équipe». «Une chose est sûre, dira-t-il encore, nous avons effectué un bon recrutement en faisant appel à

des joueurs d'expérience qui évoluaient au sein de clubs respectables, comme le du MC Bouira, l'ES Bir Ghbalou, l'E Sour El-Ghozlane, l'ABR Djebahia... Si le problème financier est résolu, on pourra jouer les premiers rôles. Pour le moment, on compte programmer un stage bloqué d'au moins une semaine au niveau de l'OPOW Rabah Bitat de Bouira, pour mieux cerner le groupe et mettre en place un programme de préparation avant le début de la saison». Pour tenir tête à ses concurrents et éviter une

relégation précoce, le HCAB, qui a retrouvé la Régionale 2 après deux saisons en division Honneur Bouira, a besoin de stabilité et de moyens. Le président de CSA/HCAB, Hamza Ali, a récemment déploré «les problèmes financiers qui étouffent le club et qui risquent de compromettre ses ambitions et perspectives s'il n'y a pas d'intervention des autorités locales d'Aïn Bessam et de wilaya».

M'hena A.

OS El-Kseur

La préparation bat son plein

Les Olympiens d'El-Kseur poursuivent leur préparation au stade Zaïdi Braham sous la houlette du staff technique composé de Yacine Abdiche, Yacine Amaouche et Nacim Boudjoun, entraîneur des gardiens. Les séances sont axées sur l'aspect physique, mais avec applications techniques à travers des mini-matchs entre joueurs. Ces entraînements assidus attestent déjà de l'intention du staff technique et

des dirigeants de réussir le nouvel exercice. Jusque-là, l'OSEK a disputé quatre matchs amicaux. Trois se sont soldés par des victoires, respectivement contre Tizi Tifra (10 - 0), le Nacéria Club de Béjaïa (9 - 0) et le CRB Kherrata (1-0), et un nul contre le MB Bouira (2 - 2). Ainsi, les séances se poursuivent toujours dans le sérieux et dans le calme, selon un programme méthodologique. Il restait dans l'agenda du club

qu'un match amical à jouer contre l'Olympique d'Akbou, hier, avant le match officiel face au NC Béjaïa (Honneur Béjaïa), prévu samedi au stade de Baccaro (Tichy), pour le compte du premier tour régional de la coupe d'Algérie. Selon le président du club, Yazid Amirouche, rencontré lors de la séance d'entraînement d'avant-hier lundi, le staff technique a donné les mêmes chances à tous les joueurs pour prouver

leur talent. La liste des joueurs qui auront à défendre les couleurs de Bleu et Blanc de l'OSEK pour la nouvelle saison footballistique 2019/2020 a été arrêtée à 26 joueurs. Au rang des gardiens, l'on trouve Touati Hakim, Cherfaoui Ferdjelah et Atmaoui Karim. Concernant la défense, il y a Ferki Redouane, Mekhloufi Salim, Bouzeraa Fouad, Mebarki Moumène, Larbi Youcef, Hamadouche Mehraz, Brih

Abdeslam et Mouhoubi Sofiane. Pour le milieu de terrain, ont été retenus les Aït Mohand Ahmed, Ibaâzizen Ferhat, Souama Hannibal, Benamara Slimane, Berabes Khales et Ziane Iyes. S'agissant enfin de l'attaque, on retrouve Messaoudi Lounas, Laïdani Sofiane, Selami Hamid dit Mamy, Arguad Oualid, Aït Moussa Hocine, Bensoula Bilal, Allaoua Bilal et Baour Bachir Ami Hamou dit Tchikou. **Tahar H.**

AMIR SOLTANE, attaquant du MO Béjaïa

«On pourra remonter la pente»

L'attaquant du MOB Amir Soltane, rencontré à l'infirmierie, parle dans cet entretien de sa blessure et de la situation dans laquelle se trouve le club.

La Dépêche de Kabylie : Éloigné des terrains depuis plus de deux semaines à cause d'une déchirure musculaire à la jambe droite, comment vous sentez-vous à présent ?

Amir Soltane : Actuellement je suis des soins intensifs et hamdoullilah tout se déroule bien et il me faut encore une dizaine de jours de soins pour pouvoir reprendre les entraînements. Logiquement et d'après les médecins et le staff médical, j'aurais le feu vert d'ici deux semaines au maximum pour suivre un programme spécial avec le préparateur physique et



reprendre avec le groupe au moment opportun.

Cette blessure tombe au mauvais moment... Exactement, car après une bonne préparation tout au long des stages qu'on a effectué et une grande volonté de réussir la saison, se faire blessé lors du premier match du championnat fait très mal mais on ne peut rien faire car on doit faire avec tous les aléas du football.

Quel commentaire faites-vous sur le parcours du club après quatre journées ?

Sur le plan comptable et avec six points sur les douze possibles, je peux dire qu'il est moyen. Mais concernant les performances sur le terrain et les prestations du groupe, on méritait largement mieux que cette septième place. On a réalisé de bons matchs en déplacement et on avait perdu bêtement car on pouvait facilement revenir au moins avec le point du nul mais tout cela ne vas pas nous décourager et avec le travail, on pourra remonter la pente.

Comment voyez-vous l'avenir du MOB ?

Avec le travail et l'abnégation de tout un chacun, on peut facilement remonter dans le classement et réaliser de meilleurs résultats. On a battu avec art et manière les deux actuels leaders, donc on peut rivaliser avec n'importe quelle équipe de ce groupe. Alors à nous de saisir chaque occasion qui se présente pour faire valoir nos atouts et réaliser de probants résultats.

Pensez-vous que le MOB actuel peut accéder ?

Nos chances pour l'accession sont intactes surtout avec le souhait de la FAF de modifier le système de jeu, chose qui va augmenter le nombre d'équipes qui vont accéder à 4 ou 5. À nous de profiter de cette aubaine pour être dans ce lot d'équipes en fin de saison.

Un message pour les supporters qui s'inquiètent de la situation du club ?

Je veux juste leur dire que la situation du MOB n'est pas aussi critique comme le pensent certains. Nous disposons d'un très bon groupe capable de jouer l'accession à conditions que les responsables réunissent le minimum des conditions nécessaires pour jouer les premiers rôles. J'espère qu'on réalisera un bon résultat contre le RCR à Relizane pour redémarrer sur des bases solides et les supporters viendront en force contre le MCEE pour nous soutenir et découvrir le véritable visage du MOB.

Propos recueillis par Z. H.

En amical
Algérie - Colombie en octobre à Lille

C'est quasi-officiel ! L'Algérie devrait rencontrer la Colombie en amical le mois prochain. Selon Caracol Radio, les deux nations vont se retrouver le 14 octobre à Lille en France. La Colombie défilera l'Algérie, championne d'Afrique en titre, lors d'un match amical au mois d'octobre. Cette rencontre de préparation aura lieu à Lille. Lors de cette trêve internationale, les Colombiens affronteront aussi les Chiliens, à Alicante. Les dates exactes de ces deux rencontres n'ont pas encore été communiquées. Pour rappel, il y a dix jours, le président de la FAF, Kheiredine Zetchi, avait déclaré : « En octobre, la sélection affrontera une nation sud-américaine. » Los Cafeteros, actuellement classés 8ème dans le dernier classement FIFA, vont rencontrer le Chili en Espagne avant d'affronter éventuellement les Verts quelques jours plus tard en France.

Équipe nationale A' Moussaoui et Koudri en renfort

L'équipe nationale A' qui a débuté son rassemblement de préparation de la double confrontation face au Maroc avant-hier à Sidi Moussa vient de connaître deux défections. Il s'agit en effet du jeune gardien de but du CABBA, Zakaria Boukhalfaya et du milieu de terrain du MC Alger, Miloud Rebai. Le sélectionneur national Ludovic Batelli a remplacé ces deux joueurs par le portier du PAC, Taoufik Moussaoui et de l'expérimenté Hamza Koudri de l'USM Alger. Les Algériens affrontent leurs voisins marocains, ce samedi 21 septembre 2019, au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 19h15. La manche retour aura lieu le 18 octobre prochain. En prévision de cette rencontre, les coéquipiers du gardien Gaya Merbah se sont contentés d'un match d'application contre l'équipe olympique. De son côté, la sélection marocaine a disputé deux matchs amicaux contre respectivement le Niger (2 - 0) et le Burkina Faso (1 - 0). Pour rappel, le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera directement au Championnat d'Afrique des nations de football 2020 qui se déroulera au Cameroun.

MC Oran

Cherif El Ouezzani crie au complot

Le MC Oran, auteur d'un bon départ en championnat de Ligue 1 de football, retombe dans ses travers, au moment où son directeur général et entraîneur en même temps, Si Tahar Cherif El Ouezzani, crie au complot. "J'ai l'impression que certains dans le club, plus précisément des actionnaires dans la société sportive du MCO ne veulent pas notre réussite. Ils sont tout simplement en train de me mettre des obstacles pour échouer", a déclaré Cherif El Ouezzani à la presse à l'issue de la défaite à domicile de son équipe face au MC Alger (3-2), dimanche soir en match avancé de la cinquième journée. Il s'agit de la deuxième défaite de rang des "hamraoua" qui se sont inclinés cinq jours auparavant à Aïn M'lila (2-1) et la première

sur leur terrain cette saison, après avoir réussi à engranger sept points de neuf possibles lors des trois premières journées du championnat. Cherif El Ouezzani, intronisé par les autorités locales dans sa double fonction de DG et coach des Rouge et Blanc, n'a toujours pas obtenu sa licence pour diriger ses capés du banc de touche. Pour cause, il ne dispose toujours pas de contrat que devait signer les membres du Conseil d'administration (CA), il y a de cela plusieurs semaines. "Toutes mes tentatives auprès des membres du CA pour régulariser notre situation administrative, moi et mes assistants au staff technique, ont été vouées à l'échec. Par leur attitude, ils sont en train tout simplement de nous mettre les bâtons dans les roues", a-t-il déploré. Déjà confronté à des

problèmes financiers énormes, le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 lance un énième cri de détresse pour venir au secours de son club. "Le MCO est un grand club qui draine derrière lui des centaines de milliers de supporters et il représente aussi la deuxième grande ville d'Algérie, mais cela ne suffit pas pourtant pour qu'il bénéficie de la considération voulue, comme c'est le cas pour d'autres clubs de l'élite qui ont été placés sous l'égide de grandes entreprises publiques", s'est-il insurgé, non sans, au passage, pointer du doigt l'arbitre de la rencontre face au MCA (Farouk Mial), qui s'est illustré par "un arbitrage vicieux", ayant avantage l'adversaire et l'aidé à obtenir les trois points de la victoire, selon ses dires.

BOXE Championnat du monde 2019

Chams Eddine Kramou qualifié en 8es de finale

Le boxeur algérien Chams Eddine Kramou (69 kg) a battu l'Azebaidjanais Sotomayor Collazo Lorenzo aux points (3-2) lundi en 16e de finale des mondiaux-2019 qui se déroulent à Ekaterinbourg (Russie). Kramou est le seul boxeur algérien qualifié pour le moment aux huitièmes de finale après l'élimination de cinq de ses compatriotes: Abdelhafid Benchabla (-91 kg) et Mohamed Houmri (81 kg), Mohamed Flissi (-52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et

Réda Benbaziz (-63 kg). Abdelhafid Benchebba (91 kg) et Mohamed Houmri (81 kg) ont été éliminés dimanche. Il était pressenti pour aller loin dans ce rendez-vous mondial, mais, sa virée russe a tourné court. Benchabli s'est fait éliminé dès son entrée en lice en 16es de finale de la catégorie des 91 kg par l'Allemand, Riad Abduljabbar Ammar. Handicapé par des douleurs au dos, le médaillé d'or des derniers Jeux Africains de Rabat (Maroc) est

parvenu tout de même à faire un bon combat, néanmoins, cela na pas été suffisant pour convaincre tous les juges (4-1). Pour sa part, Houmri a été écarté par le Cubain, Julio César de la Cruz. Face au quadruple champion du monde (2011, 2013, 2015 et 2017), les chances de voir l'Algérien passer le cap du second tour étaient quasiment nulles. Toutefois, le natif de Bechar est sorti avec les honneurs après avoir livré un très bon combat. Cependant, la détermination

et la rage de vaincre de Houmri se sont avérées insuffisantes face à l'expérience du champion olympique en titre de la catégorie des mi-lourds (5-0). Après Reda Benbaâziz, Mohamed Flissi et Younès Nemouchi, c'est au tour de Benchebba et de Houmri de ranger leurs gants. Ainsi, sur les sept boxeurs algériens engagés dans cette compétition, il ne reste plus que Chems-Eddine Kramou (69 kg) et Chouaib Bouloudinats (+91 kg).

la Dépêche de KABYLIE QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION édité par SARL La Dépêche de Kabylie au capital de 300.000 DA DIRECTEUR DE LA PUBLICATION IDIR BENYOUNES	Siège social : Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A. TIZI-OUZOU CB BNA ROUBA N° 641-0300-300-149-11	RÉDACTION-ADMINISTRATION MAISON DE LA PRESSE TAHAR-DJAOUT 01, RUE BACHIR ATTAR - ALGER E-MAIL : depeche.tizi@gmail.com Tél. : 021 66.38.05 Fax : 021 66.37.88 PUBLICITÉ Tél : 021 66.38.02	BUREAU DE TIZI OUZOU Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A Rédaction : Tél : (026). 12. 26. 77 Fax : (026). 12. 26. 48 PUBLICITÉ : Tél- Fax- (026). 12. 26. 70	BUREAU DE BGAYET Route des Aurès, bt A Tél. : 034 16.10.45 Fax : 034 16.10. 46	BUREAU DE BOUIRA Gare routière de Bouira Lot n°1 - 2° étage Tél. : 026 73. 02. 86 Fax : 026 73. 02. 85	IMPRESSION SIMPRL DISTRIBUTION D.D.K. PUBLICITÉ ANEP LA DÉPÊCHE DE KABYLIE LES DOCUMENTS, MANUSCRITS OU AUTRES ET LES Lettres qui PARVIENNENT AU JOURNAL NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE QUELCONQUE RÉCLAMATION
--	---	---	---	---	---	--